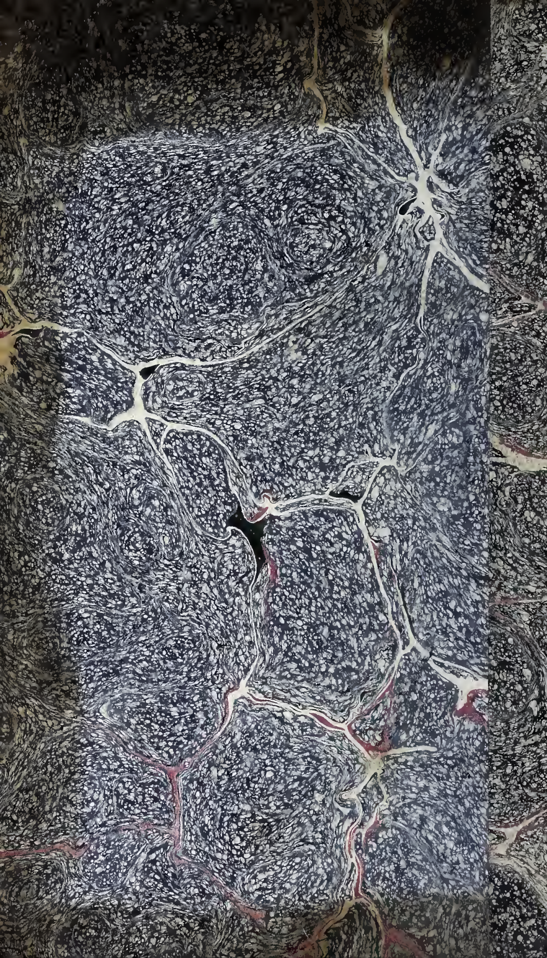
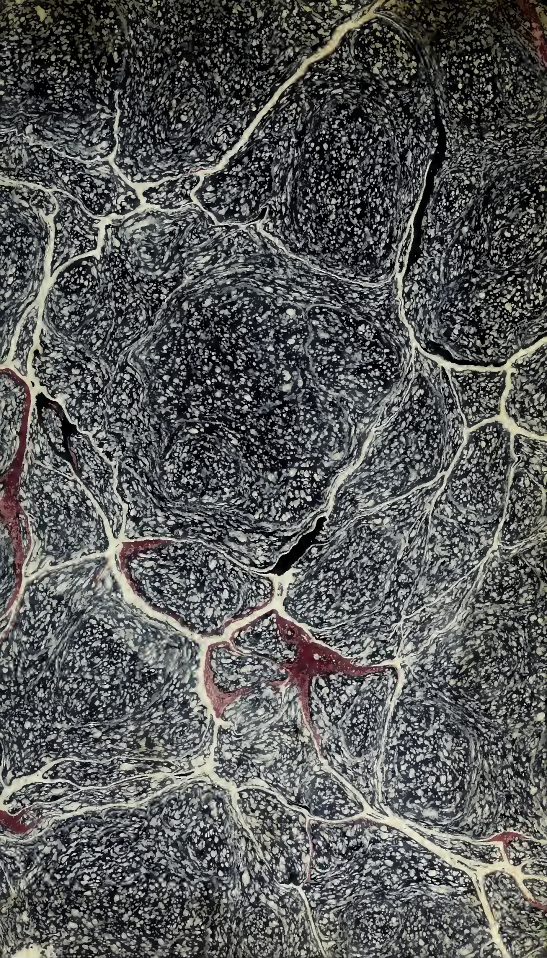






Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/legypteetlasyrie04bret

L'ÉGYPTE

ET LA SYRIE.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT.



Danse Egyptienne à Ned-silis.

L'ÉGYPTE
ET LA SYRIE,

OU

MŒURS, USAGES, COSTUMES ET MONUMENS DES ÉGYPTIENS, DES ARABES ET DES SYRIENS.

Précédé d'un Précis historique.

PAR M. BRETON.

Ouvrage orné de quatre-vingt-quatre planches dont une partie a été exécutée d'après des dessins originaux et inédits, et l'autre d'après l'ouvrage de Louis MAYER;

Accompagné de Notes et Eclaircissemens fournis par M. MARCEL, Directeur de l'Imprimerie impériale, membre de la commission d'Egypte.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

A. NEPVEU, Libraire, passage des Panoramas.

1814.

L'ÉGYPTE
ET LA SYRIE.

RAMADAN.

Le régime des Egyptiens change absolument pendant le ramadan qui est le carême des musulmans, et qu'ils observent avec sévérité. Les Turcs, suivant le système lunaire, leur baïram ou leur pâques et le ramadan, parcourent successivement tous les mois de l'année. L'ouverture du ramadan se fait d'une manière solennelle, mais avec des bouffonneries qui rappellent les licences de notre carnaval.

Tous les corps de métiers se rassemblent et marchent en procession dans la ville, éclairés par des pots de fer suspendus à l'extrémité de longs bâtons, et dans lesquels on allume des copeaux de bois résineux.

La plupart des artisans qui prennent part à la fête, sont masqués d'une manière bizarre. Le chef de chaque corporation est monté sur un beau cheval, et revêtu d'un costume de caractère. Le chef des vidangeurs prend assez ordinairement l'habit des Francs, ce qui divertit beaucoup la multitude; il n'est pas nécessaire d'observer que, pendant le séjour de notre armée en Egypte, on supprima cette partie du cérémonial.

Il n'est pas permis de manger ni de boire pendant tout le temps que dure le ramadan, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher ; l'usage du tabac lui-même est prohibé. Ce carême est fort rude pour les pauvres ouvriers qui succombent sous la chaleur et la fatigue, et sont prêts à périr de faim et de soif. Les gens riches supportent plus aisément cette privation, et s'en dédommagent amplement pendant la nuit. Dès que le soleil a disparu de l'horizon, de joyeux repas, des danses et des concerts succèdent à la rigide abstinence du jour. Aussi le ramadan est-il un temps de bonne fortune pour les almehs, ou danseuses publiques dont nous allons parler avec plus de détails.

VIN DE FAYOUM,

FABRICATION DE L'EAU DE ROSE.

Les mahométans ne sauroient enfreindre le jeûne du ramadan, sans compromettre le salut de leur âme. Leur loi interdit également de boire du vin ou d'autres liqueurs enivrantes, et de manger de la chair de porc. Ce dernier précepte est bien observé; mais à l'égard du vin, si les Egyptiens s'en abstiennent, c'est à cause de son extrême rareté dans leur pays.

Ce n'est pas que le sol de l'Egypte se refuse à la culture de la vigne. La province de Fayoum, dans l'ancienne préfecture Arsinoïte, contient de précieux vignobles. La même contrée est également remarquable par

la beauté de ses rosiers, et la fabrication de l'eau odorante qu'on en tire par la distillation.

Nous allons décrire en peu de mots les procédés que l'on emploie dans le Fayoum, soit pour la confection du vin, soit pour celle de l'eau de rose.

Ce sont des chrétiens qui exploitent les vignes. Après avoir foulé le raisin pendant une heure, dans une jarre de terre cylindrique, ils le passent dans un sac de lin, le tordent avec force, et en reçoivent le jus dans un autre vase. Cette préparation a beaucoup d'analogie avec celle qu'on emploie dans nos ménages pour faire les confitures de groseilles. On laisse fermenter la liqueur pendant dix à quinze jours, et on la décante dans un de ces vases d'argile à large panse,

qui servent à transporter en Egypte les huiles de la Barbarie. Après avoir soigneusement fermé l'orifice de ces mêmes cruches, on les enfouit jusqu'au cou, et il ne faut pas rester plus de quelques mois sans en faire usage. Le vin de Fayoum est bientôt aigri; et pour peu que la saison soit avancée, on ne peut plus se le procurer au Caire, que réduit à l'état de vinaigre.

La fabrication de l'eau de rose exige beaucoup plus d'appareil, et procure des bénéfices plus considérables.

Il faut d'abord choisir une terre bien favorable à la culture des rosiers, et la labourer cinq ou six fois. Cette préparation achevée, on trace au milieu du champ de petites rigoles qui se coupent à angles droits. Ces

rigoles que l'on remplit tous les quinze jours servent à entretenir l'humidité de la terre : ce soin est indispensable, et il exige une telle activité qu'il ne faut pas moins de quatre hommes pour cultiver un *feddan* qui équivaut à un peu plus d'un arpent et demi.

La récolte des fleurs se fait au mois de mars. On cueille tous les matins, au lever du soleil, les roses épanouies : on les effeuille, et on les distille dans un alambic de cuivre de vingt-quatre à trente pouces de profondeur et à peu près de même diamètre. Le chapiteau, de forme hémisphérique, est bordé à sa base d'une gouttière qui reçoit l'eau condensée, et la fait passer dans le récipient. Pour hâter l'opération, l'on

remplit d'eau froide l'enveloppe extérieure du chapiteau.

Rien n'est perdu dans cette distillation, puisque le marc des feuilles de roses sert ensuite à luter les parties de l'alambic qui laisseroient des solutions de continuité.

Un *feddan* de rosiers produit, année commune, huit à neuf cents rottles de fleurs, équivalant à plus de soixante-quinze milliers(1). Cinquante rottles ou quatre mille cinq cents livres de fleurs, et quarante rottles, ou trois mille six cents livres d'eau pure, produisent vingt-cinq rottles, ou deux mille deux cent soixante-quinze livres d'eau de rose. Ainsi, le pro-

(1) Le rottle est un poids de quatre-vingt-onze livres environ.



Almées ou danseuses.

duit total d'un *feddan*, donne plus de cinquante milliers pesant de ce délicieux parfum. Mais les frais de main d'œuvre et de combustible sont considérables.

Les beys font fabriquer pour leur usage particulier une eau de rose bien supérieure à celle du commerce. La première eau est distillée une seconde fois sur des fleurs nouvelles, et cette eau double passée elle-même sur d'autres fleurs donne le produit le plus concentré qu'il soit possible d'obtenir.

ALMEHS,

OU DANSEUSES.

Ces femmes sont à la fois, en Egypte, ce que les improvisatrices sont en Italie, et les bayadères dans

l'Inde. Elles sont en même temps poëtes, danseuses et cantatrices.

Les almehs forment une corporation, où elles ne sont admises qu'après des épreuves de leur savoir-faire. On exige qu'elles aient une belle voix, qu'elles connoissent bien leur langue, et même les règles de la poésie, et qu'elles puissent composer et chanter *impromptu*, des couplets sur un sujet donné.

Cette tâche est d'autant plus difficile, que les vers arabes joignent à la quantité des vers latins la rime qui fait la base de la versification française.

Elles savent par cœur toutes les chansons nouvelles, et ont la mémoire meublée d'espèces d'élégies qu'on nomme Moals, et des plus jolis

contes : il n'est point de fêtes sans elles, point de festins dont elles ne fassent l'ornement.

On les place dans une tribune d'où elles chantent pendant les festins. Ce divertissement est essentiel aux repas des Turcs, parce qu'ils ne sont jamais animés par ces conversations fines et spirituelles, par ces saillies ingénieuses qui font le charme des banquets européens.

Après le repas, les almehs descendent dans la salle de réunion, et y exécutent les danses les plus lascives. Ce sont des ballets-pantomimes par lesquels elles représentent les actions les plus communes; l'amour en est le principal sujet, et elles en retracent les mystères sans beaucoup de déguisement.

On ne sauroit concevoir la souplesse de leurs corps, la variété de leurs attitudes et la mobilité de leurs traits. Dès les premiers pas qu'elles forment, elles quittent avec leurs voiles, la pudeur, ce doux apanage de leur sexe. Une longue robe de soie légère flotte sur leurs talons, une riche ceinture serre mollement leur taille; de longs cheveux noirs, tressés et parfumés, se jouent sur leurs épaules; une chemise transparente comme de la gaze, voile à peine leur sein.

Le son des flûtes, des castagnettes ou du tambour de basque, mêlé à des chants joyeux, règle leur cadence, et bientôt elles semblent des bacchantes en délire.

Les danses qui s'exécutent en plein air ne sont guère plus décentes que

celles qui ont lieu dans l'intérieur des maisons. On a cependant cherché à retracer dans l'estampe ci-jointe, une image qui puisse donner l'idée des danses égyptiennes, sans alarmer la pudeur la plus délicate. Cette danse a lieu dans un village ; et l'on y a placé, sur la droite, des femmes syriennes.

Il y a des almehs de plusieurs classes. Celles qui courent les rues et les places publiques mènent une existence crapuleuse. Celles du bon ton, et qui possèdent à un plus haut degré le talent de l'improvisation, sont admises dans les maisons considérables. Les femmes les font venir pour apprendre d'elles des airs nouveaux, et se faire raconter des histoires amoureuses.

Celles de ces improvisatrices dont l'esprit est cultivé, ont une conversation agréable. Elles parlent avec pureté. L'habitude où elles sont de cultiver la poésie, leur rend familières les expressions les plus douces et les plus harmonieuses. Elles récitent avec beaucoup de grace.

Leurs chants gais ou pathétiques sont également agréables.

Les almehs assistent, comme nous allons le voir, aux cérémonies du mariage. Elles figurent aussi dans les enterremens, et accompagnent le convoi en chantant des airs funèbres. Rien n'égale leur talent à pousser des gémissemens et des lamentations : elles affectent au naturel les signes de la douleur et du désespoir.

Ces femmes se font payer très-

cher, et les gens riches peuvent seuls les faire venir chez eux.

Outre ces danseuses publiques, les gens riches, et même les étrangers, font souvent venir chez eux des bateleurs, des charlatans et des hommes qui excellent dans divers tours d'adresse. On voit aussi, sur des places et sur des grands chemins, des Arabes qui gagnent leur pain par ce genre facile d'industrie.

« Nous rencontrâmes en Syrie, dit M. Clarke, un Arabe qui gagnoit sa vie à montrer une *chèvre savante*. Cet animal, docile à la voix de son maître, montoit avec beaucoup d'adresse sur une pile composée de petits cylindres de bois, placés les uns sur les autres comme des dames. Ces cylindres, évasés vers le milieu,

ressembloient assez aux cornets avec lesquels on jette les dés au jeu de trictrac : ils ont six pouces de hauteur, et deux de diamètre. La chèvre montoit d'abord sur un cylindre, puis sur deux, trois, quatre, cinq et six, et se tenoit balancée à plusieurs pieds de terre, les quatre pattes réunies sur un espace très-étroit.

» Rien ne démontre mieux la sûreté du pied de la chèvre, et son aptitude à trouver un point d'appui sur les plus petites inégalités des rochers. C'est ainsi que cet animal peut se tenir comme suspendu sur le bord des plus effrayans précipices.

» Pendant cet exercice, l'Arabe chantoit une chanson. S'il s'interrompoit, la chèvre paroissoit in-

quiète et agitée. Enfin, il s'arrêta tout à coup ; la pauvre chèvre, n'étant plus réglée par la cadence, perdit l'équilibre, et la pile s'écroula. »

MALADIES ET MÉDECINS.

La peste dont le seul nom épouvante les Européens, et leur fait même regarder comme impossible que des hommes puissent habiter un pays qu'elle désole fréquemment et presque à des intervalles réglés, n'inspire point en Orient la terreur dont elle frappe nos esprits. Les Turcs, professant le dogme absurde du fatalisme, ne prennent guère de précautions pour écarter ce fléau, et attendent patiemment qu'il ait fini ses ravages.

Ce fléau se reproduit en Egypte

tous les quatre ou cinq ans ; il règne ordinairement en hiver lorsque la température est douce et humide, tandis qu'à Constantinople, la peste ne se déclare que pendant l'été, et disparoît dès les froids rigoureux de l'hiver.

Dès que cette affreuse contagion se manifeste en Egypte, les négocians se renferment chez eux ; les coptes et autres chrétiens du pays voudroient bien les imiter ; mais ils ne l'osent pas de peur d'encourir l'animadversion du gouvernement.

L'ophtalmie, d'où résulte souvent la perte entière de la vue, est dans cette contrée un fléau non moins redoutable. « Sur cent personnes, dit M. de Volney, j'ai souvent rencontré vingt aveugles, dix

borgnes et vingt autres dont les yeux étoient rouges, purulens ou tachés. Presque tout le monde porte des bandeaux, indices d'une ophtalmie naissante ou convalescente. »

On attribue cette maladie des yeux, soit aux particules salines qui se trouvent dans l'air, soit à l'aspect des sables qui éblouissent la vue par leur blancheur, et par la réflexion des rayons du soleil. M. de Volney présente une autre cause d'oph-talmie, c'est la chaleur extrême du turban qui provoque une sueur abondante, et occasionne ensuite des maladies, si par un refroidissement quelconque la transpiration est arrêtée. Les anciens Egyptiens qui portoient la tête nue, n'ont point été cités par les médecins pour être si affligés

d'ophtalmies; et les Arabes du désert qui se la couvrent peu, surtout dans le bas-âge, en sont de même exempts.

Cet ingénieux écrivain est obligé de convenir que, selon l'histoire, plusieurs Pharaons moururent aveugles. Nous nous permettrons aussi d'observer que les Turcs et les Persans ont des turbans au moins aussi volumineux que les Egyptiens, et ne sont point aussi sujets aux ophtalmies. Si les Arabes du désert en sont moins incommodés, cela tient sans doute à la différence de leur régime, et surtout à l'habitude de contempler dès l'enfance ces sables éblouissans.

La petite vérole, les éruptions à la peau et d'autres maladies, fruits de la débauche, sont encore très-communes parmi les Egyptiens. Ce-

pendant chez eux l'art de la médecine est peu compliqué. Le savoir du médecin se borne presque à interroger le pouls du malade ; mais en cela les médecins égyptiens, comme les médecins chinois, se prétendent plus habiles que les nôtres. Appelés auprès d'un malade, ils ne lui demandent point en quelle partie du corps il ressent des douleurs, ne lui font aucune question, et doivent tout deviner au seul battement des artères. Ils ne reconnoissent en effet que trois causes de maladie, le mouvement de la bile, *saffra*, le mouvement du sang, *dem*, et le froid, *berd*. Ils prétendent en découvrir le diagnostique sur la figure même du malade.

Leur pharmacie est d'une simplicité

extrême, et ils opèrent souvent des cures merveilleuses. Mais, d'après les mœurs du pays, les médecins doivent rarement entreprendre la guérison de malades dont la vie est en danger. Si le malade meurt, on regarde infailliblement le médecin comme son meurtrier. Les parens accablent d'invectives le docteur en l'accusant d'ignorance, le frappent même, et l'on a vu dans plusieurs occasions la mort du médecin suivre celle du malade.

Les Egyptiens ont une répugnance extrême pour un genre de remède dont le nom offense, il est vrai, la délicatesse des Européens, mais leur paroît cependant d'une efficacité qui le rend indispensable.

« Que seroit-ce, dit M. Sonnini,

si un médecin européen prescrivoit aux habitans de ces remèdes si usités en Europe, et que l'on ne prend point par la bouche? Les violences l'assailliroient, et il auroit à s'estimer heureux si, en s'échappant, il parvenoit à sauver sa vie. Les Egyptiens, de même que les Turcs, ont ces sortes de remèdes en horreur, et la proposition d'en faire usage est à leurs yeux une insulte des plus graves. Je me rappelle toujours de l'aventure du chirurgien français du vaisseau qui mouilloit dans un des ports de la Caramanie. L'aga turc, commandant dans cet endroit, l'appela. Il souffroit, disoit-il, de grandes douleurs à la tête. Le chirurgien eut l'inconsidération de lui prescrire ce dont un médecin ne

doit jamais parler dans ce pays. Soudain, le musulman, irrité de ce que, pour guérir un mal de tête, on vouloit traiter une partie toute opposée, se jette sur son sabre, se lève de son divan, accable le Français d'imprécations, et l'auroit frappé de son cimeterre, si on ne l'eût fait évader. »

SUPERSTITIONS

RELATIVES AUX SERPENS.

DANS les diverses contrées de l'Indoustan, le serpent est l'objet d'une vénération particulière; non-seulement on rend un culte à certaines espèces remarquables par leur grosseur, mais il est des hommes qui font profession de charmer les reptiles les plus venimeux, de leur faire

faire à volonté toutes sortes de mouvemens, et même de les endormir.

En Egypte les hommes qui se vantent de posséder l'art de charmer les serpens, s'appellent psylles ou saadis. Ils sont tous d'une même famille, et descendent d'un saint de la légende musulmane. Voici en deux mots l'histoire du premier des saadis.

Il avoit en Syrie un oncle très-riche qui l'envoyoit de temps en temps chercher du bois dans le désert. Un jour le jeune saadi ayant coupé un fagot fut très-embarrassé de le lier : quel expédient imagina-t-il ? Ce fut d'attacher ensemble plusieurs serpens, et d'en faire une corde pour réunir les diverses branches qu'il avoit recueillies.

L'oncle du jeune homme fut en-

chanté de l'adresse de son neveu, et lui dit : « Tu peux maintenant faire ton chemin dans le monde, tu en sais plus que moi. » Saadi comprit ce conseil, il se mit aussitôt à courir le pays, se perfectionna dans la science de charmer les reptiles, et fit un grand nombre d'élèves.

La tombe du vénérable saadi est dans le voisinage de Damas ; on y voit toujours une multitude de serpens et d'autres animaux venimeux, qui y sont attirés sans doute par des herbes dont ils se nourrissent, et qui ne s'éloignent pas à l'approche des hommes, l'expérience leur ayant appris qu'on ne leur fait jamais de mal : aussi les gens du pays assurent-ils que l'on peut s'y reposer sans danger.

Les saadis égyptiens célébrent chaque année, vers le milieu de l'été, la mémoire de leur fondateur. Ils marchent processionnellement dans les rues, tenant chacun à la main un reptile qu'ils mordent et dévorent par lambeaux, en faisant d'horribles contorsions.

Ils donnent volontiers dans les maisons particulières, moyennant quelque rétribution, un échantillon de leur savoir; mais l'expérience n'est pas si dangereuse qu'on peut l'imaginer, ils ont soin de priver le serpent de ces dents creuses et crochues, par lesquelles seules il peut distiller son venin.

Les voyageurs européens, témoins d'une pareille scène, en éprouvent autant de terreur que de surprise.

Ils voient d'abord le prétendu magicien saisir d'une main vigoureuse un serpent énorme qui s'entortille autour de son bras nu. La figure du saadi se décompose, ses yeux deviennent égarés, il pousse des cris; alors dans sa fureur il mord l'animal à la tête, et le mange tout vivant. Le saadi a ordinairement trois compères qui semblent être là pour contenir sa fureur, et l'empêcher de renverser ou de briser les meubles, même de se heurter dangereusement contre les murailles. Il les entraîne malgré leurs efforts apparens; car tout cela n'est, comme il est facile de le penser, qu'une comédie. Le saadi est en outre accompagné d'un cheik ou d'un prêtre de sa secte. Celui-ci parvient par ses prières à

modérer sa fureur : il lui arrache les débris du serpent, et les transports du saadi font place à un accablement total.

Lorsqu'on a été mordu d'un serpent, on envoie chercher un saadi. Celui-ci prononce d'abord quelques paroles mystérieuses sur la plaie, et, ce qui est plus efficace, il enlève par des scarifications, à l'aide d'un rasoir, les parties qui peuvent être imprégnées du venin. Ensuite il remplit sa bouche de jus de citron, et suce à plusieurs reprises le sang de la blessure : ce remède est presque toujours suivi du succès.

On invoque encore la science des saadis à l'occasion de certaines pustules enflammées qui surviennent aux personnes qui ont eu l'imprudence

de s'endormir en plein air. Ces pustules s'appellent en Egypte le *souffle du serpent*, parce qu'on les attribue au souffle envenimé de quelque reptile. Un peu de blanc de céruse délayé avec de l'huile de sésame, est un spécifique très-puissant contre ces pustules ; mais les saadis prétendent ajouter à sa vertu en prononçant de certaines paroles.

Du moins les serpens sur lesquels les saadis exercent leurs prétendus enchantemens, ne sont point regardés comme des divinités, mais plutôt comme de dociles esclaves soumis au pouvoir surnaturel de leur maître.

Dans la Haute-Egypte, il est un serpent auquel on adresse un véritable culte, c'est le serpent Haridi. Les Arabes prétendent qu'un

de leurs saints a été transformé en ce reptile, et que sous cette forme il a le privilége d'être immortel. Ils vont jusqu'à dire que le serpent coupé en pièces ne périroit point, et que ses diverses parties se rejoindroient aussitôt. Ils lui attribuent toutes sortes de propriétés miraculeuses, entr'autres le don de guérir les maladies. Ce préjugé est tellement invétéré, que les chrétiens coptes eux-mêmes n'osent pas révoquer en doute tout ce qu'on raconte du serpent Haridi. Ils diffèrent seulement des musulmans en ce qu'ils attribuent au démon des prestiges, où ceux-ci croient voir la puissance d'un Dieu. Le serpent Haridi n'est autre à leurs yeux que le démon Asmodée. Quand un cheik est affligé de quelque incom-

modité grave, il charge une jeune vierge de l'aller prendre en sa demeure. Si la jeune fille est irréprochable dans ses mœurs, le serpent est livré par les prêtres : il se glisse dans le sein de la belle Egyptienne, et la multitude ébahie l'accompagne jusqu'à la demeure du malade au milieu de bruyantes acclamations. Les prêtres musulmans assurent que la présence d'un chrétien à cette cérémonie la profaneroit, et que le reptile s'enfuiroit aussitôt.

MARIAGE DES EGYPTIENS.

Il sembleroit que chez des peuples aussi superstitieux, le mariage dût être précédé, accompagné et suivi de cérémonies prescrites par les prêtres, et qu'il devroit en ré-

sulter pour les mollahs ou les imans une branche lucrative de revenus.

Il n'en est point ainsi : le koran n'a rien innové aux usages que le faux prophète a trouvés établis relativement aux formalités de l'union conjugale.

Le mariage n'est chez les musulmans qu'un véritable contrat civil : sa durée n'est point étendue, comme parmi les catholiques, à la vie entière de l'un des époux ; il peut être dissous par le divorce ou la répudiation.

Les hommes ont la faculté de prendre plusieurs femmes légitimes ; mais il est rare qu'ils en abusent. Plusieurs mahométans, assez riches pour entretenir plusieurs femmes, n'en ont cependant qu'une seule.

Le plus grand nombre des habitans a rarement plus d'une épouse. En effet, la loi oblige tout musulman à entretenir décemment la femme ou les femmes qu'il a choisies ; s'il manquoit à ce devoir, ce seroit un motif de divorce.

Dans les pays orientaux, les femmes ne reçoivent point de dot : ce sont au contraire les hommes qui, pour obtenir une jeune fille, font à ses parens un présent proportionné à leur fortune. Ainsi, dans leurs mœurs, le mariage est une espèce d'achat; le contrat se passe devant le cadi; on y stipule non-seulement ce que l'époux doit donner à sa future, mais encore la somme qu'il lui paiera, s'il lui prend fantaisie de la répudier. Cette condition ri-

goureuse contribue beaucoup plus puissamment que toutes les lois civiles et religieuses, à maintenir le mariage, et à le rendre pour ainsi dire indissoluble (1).

Souvent un homme aisé prend un gendre sans bien; mais pour satisfaire à l'usage, le père lui fournit secrètement la somme qu'il doit

---

(1) Parmi nous, un mari est obligé de rendre la dot, soit qu'il ait fait prononcer le divorce, soit que sa femme l'ait obtenu. Souvent un mari seroit ruiné par l'obligation de restituer instantanément des fonds qu'il a placés dans son commerce, et quelquefois dissipés. De là résulte qu'il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes qui intentent l'action en divorce; il suffit pour s'en convaincre de suivre les audiences de nos tribunaux.

payer en présence du cadi et des témoins ; en retour le gendre s'oblige à payer à sa femme, en cas de répudiation, une indemnité si considérable, qu'il n'y a point à craindre de changement dans ses intentions.

Les femmes orientales, malgré leur servitude apparente, et la réclusion perpétuelle où elles vivent, ont sur les Européennes un assez grand avantage. Elles ne sont pas obligées de remettre leur fortune entre les mains du mari, et celui-ci est vraiment dans leur dépendance. Aussi, dit M. Niebuhr, les mahométanes riches sont quelquefois plus maîtresses chez elles que ne le sont les chrétiennes en Europe.

Il n'y a, dit le même voyageur,

que quelques riches voluptueux qui épousent plusieurs femmes, et leur conduite est blâmée par les mahométans raisonnables. D'ordinaire ils choisissent des femmes d'une extraction obscure, et les répudient à leur gré, si elles ne vivent pas en bonne intelligence.

On a prétendu que la polygamie avoit moins d'inconvéniens en Orient que dans nos climats, parce que le nombre des femmes y surpasse de beaucoup celui des hommes. Des écrivains du plus grand mérite ont avancé cette opinion; mais je ne crois pas que jusqu'à présent elle se soit trouvée établie sur des calculs authentiques. M. Niebuhr rapporte au contraire des registres de baptême tenus par les missionnaires

à Surate, à Bombay et à Bagdad. Il en résulte que tantôt les garçons baptisés ont surpassé les filles en nombre, et que tantôt les naissances des filles ont été les plus nombreuses ; ainsi l'on ne peut rien en conclure de positif. Quand même il existeroit, en effet, une différence en plus du côté des femmes, cette différence seroit si peu considérable qu'elle ne sauroit avoir déterminé elle seule les Orientaux à la polygamie.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'il y a en Orient beaucoup moins de célibataires parmi les domestiques et les soldats, qu'on n'en voit en Europe, et que cependant il existe encore dans les grandes villes une multitude prodigieuse de filles esclaves non mariées et de courtisanes

Ces filles, qui sont ordinairement à la fois chanteuses et danseuses publiques, exercent leur métier en payant aux magistrats certaines contributions.

M. Niebuhr explique la multiplicité des courtisanes par les mœurs et les préjugés des musulmans. C'est parmi eux une honte extrême pour une femme qu'on puisse la comparer à un arbre stérile. Si une fille nubile ou une jeune veuve ne trouvent point de maris, elles s'abandonnent au libertinage.

En Chine, malgré l'usage de la polygamie, et quoiqu'il y ait des villes entières où se tiennent en quelque sorte des marchés publics de courtisanes, il reste encore assez de filles non pourvues pour peupler

des monastères de bonzesses ; mais il n'y a point en Egypte, ni en général dans les possessions ottomanes, de couvens de filles. Dès qu'une femme est répudiée, elle s'occupe immédiatement à trouver un autre mari. Comme les mahométanes vivent presque ignorées, en comparaison des Européennes, on ne remarque pas autant les mésalliances.

Le mariage est une des cérémonies à laquelle les Egyptiens attachent le plus d'importance. Dès que les conventions préliminaires sont arrêtées, la jeune épouse ne sort plus de chez elle sans un grand appareil ; des tambours et des hautbois la précèdent, une foule innombrable l'environne ; mais, quoique l'objet de la fête, elle n'en est pas moins

dérobée à tous les regards. Elle marche lentement sous une espèce de dais, fermé de tous côtés par des rideaux d'étoffe, et porté par quatre esclaves. Sa mère et ses sœurs, ou d'autres parentes la soutiennent. Un voile enrichi de broderies d'or, de perles et de diamans, la couvre de la tète aux pieds.

La première sortie est pour aller au bain, et la jeune mariée est distraite par des amusemens de toute espèce. On la revêt successivement de divers habits d'homme, entr'autres du costume de janissaire ou de mamelouk ; la journee se passe en festins, en danses et en concerts.

Le lendemain, ou quelques jours après, ces mêmes personnes se rendent chez la future, et l'arrachent,

comme par violence, des bras de sa mère, pour la conduire en triomphe à la maison conjugale.

C'est ordinairement le soir, et à la lueur d'une multitude de flambeaux, qu'a lieu cette cérémonie. Des baladins et des almehs ouvrent la marche ; de nombreux esclaves étalent aux yeux du peuple la dot de l'épouse, qui consiste ordinairement en vêtemens, bijoux et petits meubles à son usage. On ne néglige rien pour en faire un grand étalage ; ces différentes pièces sont distribuées à beaucoup de personnes, dont chacune n'est chargée que d'un poids très-léger.

La marche est fermée par des almehs qui exécutent des danses lascives, et chantent des couplets à la louange des nouveaux époux.

Lorsqu'on est arrivé à la maison du mari, les femmes montent au premier étage, où elles aperçoivent à travers un treillage tout ce qui se passe en bas. Les hommes rassemblés dans une même salle ne se mêlent point au beau sexe; ils y passent une partie de la nuit à manger, à boire, à prendre du sorbet et à entendre la musique.

Les danseuses descendent dans cette même salle; dépouillées de leur voile, elles font briller leur légèreté et leur adresse. Lorsque les danses sont finies, les almehs commencent à réciter une sorte d'épithalame.

L'époux n'a pas encore vu celle à laquelle son sort est uni; il ne connoît sa personne que par les descriptions nécessairement impar-

faites qu'il tient de la bouche de quelques parentes. Enfin il lui est permis de la voir de plus près, mais un voile lui cache encore son visage; elle se présente à ses yeux sous plusieurs costumes, et presque toujours en homme; car les femmes de ces contrées ont une passion singulière pour revêtir les habits d'un autre sexe. Quand l'assemblée est retirée, le mari entre dans la chambre nuptiale; le voile se lève, et il voit sa femme pour la première fois.

Si la mariée est une fille, l'époux doit être convaincu de sa virginité, sans quoi il seroit libre de la répudier dès le lendemain, et les parens lui rendroient tout ce qu'ils ont reçu de lui. La pudeur est soumise alors à des épreuves dont nous n'entretiendrons point nos lecteurs.

On s'étonne sans doute que les prêtres musulmans n'interviennent aucunement dans un contrat sur lequel est fondée l'existence des sociétés civiles, et qui dans toutes les religions a des rapports nécessaires avec les bases éternelles de la morale.

Telles sont au reste les cérémonies du mariage parmi les Egyptiens ; les pauvres et les riches les observent également, mais proportion gardée avec leurs moyens.

Les coptes ont à peu près les mêmes usages ; mais ils ne peuvent comme chrétiens posséder qu'une femme à la fois. Quelques-uns arrêtent dès le berceau le mariage de leurs enfans ; les filles sont fiancées à l'âge de six ou sept ans, et portent un anneau au doigt en signe de

cette alliance. Souvent la jeune fille va demeurer dans la maison des parens de son époux jusqu'à l'âge où elle se trouve nubile ; cette époque arrivée, elle retourne chez ses père et mère, et l'on observe pour la mener au bain, et ensuite à la maison conjugale, le cérémonial qui a lieu parmi les musulmans.

DIVORCE.

Lorsqu'un Égyptien veut se séparer de sa femme, il ne se transporte point chez le juge, mais le mande dans sa propre maison, et déclare en présence de sa femme, qu'il est dans l'intention de la répudier. Cette formalité est suivie de quatre mois de délai, pendant lesquels la réconciliation peut avoir

lieu. Si pendant cet intervalle, le mari ne change pas de résolution, la femme devient libre, et peut convoler à de secondes noces.

Au moment de se séparer, le mari restitue à la femme le douaire stipulé dans le contrat de mariage, et tout ce qu'il a reçu d'elle. S'ils ont des enfans, il retient les garçons, et la mère emmène les filles.

Les femmes peuvent obtenir le divorce pour mauvais traitemens, ou autres causes très-graves; mais alors elles perdent leur dot, et n'ont droit à aucune indemnité.

NAISSANCES,

ENFANS, CIRCONCISION.

PLUSIEURS voyageurs sont étonnés de voir qu'en Egypte on ne prenne aucune précaution pour constater l'âge et la filiation des sujets, tandis que la généalogie des chevaux arabes est tenue avec des soins extrêmes. On devroit savoir cependant que dans l'Europe civilisée, il y a des pays où il n'existe pas de mode constant et régulier pour tenir registre des naissances. Par exemple, en Hollande, avant la réunion de cette contrée à l'empire français, le baptême des nouveau-nés n'étant point d'une obligation rigoureuse, il pouvoit être souvent fort difficile

de fixer l'époque précise de la naissance d'un enfant (1).

Il existe cependant en Egypte deux cérémonies qui sont assez remarquables pour servir d'époque, mais on n'en tient point de notes publiques.

La première a lieu le septième jour de la naissance d'un enfant, quand il est du sexe masculin.

L'accouchée réunit ses amies, et passe toute la journée à se divertir avec elles. L'intervalle des deux repas est rempli par des chants et des danses qu'exécutent des almehs.

---

(1) C'est ce qui vient d'être reconnu et jugé à la cour impériale de Paris, par un arrêt rendu à son audience solennelle dans le mois d'août 1812.

Après le dîner commence la cérémonie de l'inauguration de l'enfant; cette cérémonie s'appelle *soubouch*, ce n'est autre chose qu'une promenade dans les chambres de l'habitation des femmes. Une des principales servantes marche en tête du cortége; elle porte un plateau de cuivre, où sont disposées circulairement des bougies peintes de diverses couleurs. Il y a d'ordinaire autant de bougies allumées que de femmes présentes à la fête.

La sage-femme marche ensuite; c'est elle qui porte l'enfant : elle a à ses côtés deux autres servantes; la plus jeune tient du feu dans un réchaud de cuivre; la seconde tient un plat qui renferme de l'orge, du blé, des lentilles, des fèves, du

riz, du sel marin et de l'encens, c'est-à-dire sept substances différentes pour représenter les sept jours qui se sont écoulés depuis la naissance de l'enfant.

Vient enfin la mère escortée de ses plus chères amies et des almehs ; un autre groupe de femmes termine le cortège. Pendant cette marche on exécute une musique fort bruyante ; à chaque chambre où l'on arrive, la sage-femme prend une partie des grains et de l'encens que l'on porte à sa droite, et les sème sur le plancher. On lui répond par de grandes acclamations de joie ; la musique devient plus rapide et plus éclatante, et toutes les femmes marchent à l'envi sur les grains répandus à terre, et qui sont apparemment le

symbole de l'abondance de toutes choses où l'on espère que vivra le nouveau-né.

Quand on est revenu à la chambre principale du harem, le plateau garni de bougies est posé sur un tabouret au milieu de la salle. Chacun vient y déposer quelques pièces de monnoie, et cette offrande est encore un emblème des richesses que l'on souhaite à l'enfant. Peu de temps après les petites filles et les servantes se jettent sur les bougies, et se les disputent, regardant comme un grand honneur d'en emporter une toute allumée; au reste elles ne touchent point à l'argent, c'est la sage-femme seule qui en profite.

La cérémonie se termine par une visite que l'on rend à l'enfant. On

place sur sa tête des sequins enfilés dans un cordon, ou bien on le coiffe d'un mouchoir de prix où sont enveloppées de ces pièces d'or.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le père de l'enfant est exclu de la fête, parce qu'il n'a pas droit de se trouver dans l'appartement de son épouse, lorsque celle-ci reçoit des femmes étrangères.

L'autre cérémonie, regardée comme indispensable pour le salut dans la religion musulmane, est la circoncision. Cette méthode étoit en usage chez les anciens Egyptiens, et c'est peut-être par cette raison que les coptes l'ont adoptée, quoiqu'en leur qualité de chrétiens, ils reçoivent le baptême. Ainsi ils cumulent les deux cérémonies qui se prati-

quent d'ordinaire le dixième ou le quarantième jour après la naissance.

Les femmes elles-mêmes subissent quelquefois en Egypte et dans d'autres pays de l'Orient, une opération chirurgicale à peu près du même genre. Les sages-femmes pratiquent cette espèce de circoncision; les filles n'y sont soumises que lorsqu'elles ont atteint leur dixième année. M. Sonnini a poussé la curiosité jusqu'à vouloir être témoin, dans son propre domicile, d'une opération de cette nature (1).

La circoncision des mahométans n'est pas la même que celle des juifs; et l'on assure que parmi les musulmans eux-mêmes, les diffé-

(1) Tome II, pag. 37.

rentes sectes apportent quelque variation, soit dans le cérémonial, soit dans le mode de l'amputation.

Quelques personnes croient que la circoncision est nécessaire pour la santé dans les pays chauds; mais sans parler des Européens qui s'y sont acclimatés, et de leurs descendans, les Parsis ou Guèbres de la Perse, les idolâtres de l'Indoustan, et les cafres de l'Afrique, tous habitant des climats aussi chauds que l'Arabie, ne se font pas circoncire, et ne s'en portent pas plus mal.

Au reste, la circoncision des enfans mâles est une des cérémonies dans lesquelles les Egyptiens riches déploient le plus de pompe. Un nombreux cortège de musiciens, de cavaliers richement équipés, accom-

pagne les néophytes ; car on a l'habitude de soumettre à cette initiation plusieurs enfans à la fois. Deux hommes soutiennent chacun des enfans ; un troisième conduit son cheval par la bride. Une multitude de musiciens jouant de la flûte et agitant des cymbales, font entendre un bruyant concert. D'autres personnes portent des étendards de soie, les uns blancs et bordés de rouge, les autres noirs ou verts avec une bordure blanche. Sur chacun de ces drapeaux se trouve en caractères arabes la profession de foi de l'islamisme. Des prêtres, récitant des versets du Koran, précèdent un homme qui porte le livre saint dans une sorte de tabernacle décoré de clinquant et de banderoles.

Derrière les néophytes marchent un ou plusieurs chameaux : on remarque sur chacun de ces animaux un musicien frappant sans cesse une paire de cymbales, dont un bassin est beaucoup plus petit que l'autre. Ces cymbales rendent un son aigre et monotone. Les femmes qui terminent la marche mêlent sans cesse à la musique discordante des instrumens un son aigu qui plaît beaucoup aux Egyptiens, et qui est formé par un claquement de la langue contre les dents.

Les renégats qui abjurent la foi de leurs pères pour embrasser le culte de Mahomet, soit par contrainte, soit par des motifs d'un sordide intérêt, ne sont pas toujours obligés de se faire circoncire, lorsque leur

âge avancé, ou la foiblesse de leur constitution pourroient rendre les suites de l'opération dangereuse. S'ils obtiennent une dispense par quelque faveur spéciale, on les assujétit seulement à joindre les deux doigts index, en prononçant la formule : *Allah est le seul Dieu, et Mahomet est son prophète.*

EDUCATION DES ENFANS.

La vie des Egyptiens est toute patriarcale; la vieillesse est singulièrement en honneur parmi eux. L'homme le plus âgé tient le sceptre dans sa famille, et est comme le souverain d'une petite monarchie; c'est lui qui prononce sans recours sur les différends qui s'élèvent entre les membres qui la composent.

Les enfans sont élevés dans l'appartement des femmes, ils ne descendent point dans le salon, surtout quand il s'y trouve des étrangers. Si par hasard on leur fait la faveur de les admettre, ils doivent garder un silence absolu. Les hommes faits ont seuls droit de se mêler à la conversation; mais dès que le cheik ou vieillard a ouvert la bouche, ils se réduisent modestement au silence. On se lève lorsqu'un vieillard entre dans une assemblée, on lui cède le pas dans les lieux publics, et jamais le respect qu'on lui témoigne ne se dément.

Tant que les enfans restent dans le harem, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quatre on cinq ans, la mère et les autres femmes s'occupent d'eux et

les amusent à peu près comme on amuse les nôtres en Europe ; mais dès qu'ils sont sortis des mains des femmes, il faut qu'ils s'accoutument à passer des journées entières auprès de leur père. Une éducation aussi sévère n'est pas faite pour donner de la pétulance ni de la gaîté ; aussi les Egyptiens sont-ils extrêmement graves et taciturnes.

Ce n'est pas que les pères n'affectionnent leurs enfans ; ils ne se séparent point d'eux, puisqu'il n'y a en Egypte aucune institution qui ressemble à nos lycées ou à nos pensionnats, et l'on voit fréquemment loger sous le même toît une nombreuse postérité.

« Le vieillard égyptien, a dit un de ceux qui ont écrit l'histoire de

l'Expédition française, le vieillard égyptien, heureux au sein de sa famille, n'aperçoit point la mort qui vient le frapper, et il s'endort du sommeil éternel, au milieu des embrassemens de ses enfans. Ils le pleurent long-temps; chaque semaine ils vont jeter des fleurs sur sa tombe, et y réciter des hymnes funèbres. Les Egyptiens ont perdu l'usage d'embaumer les corps; mais ils ont conservé les sentimens qui lui donnèrent naissance. Ce peuple, dans son ignorance, montre du moins la simplicité des mœurs anciennes. »

Quoique le climat de l'Egypte, et surtout du Caire, soit pernicieux aux enfans des étrangers, ceux du pays s'élèvent avec assez de facilité.

On n'emprisonne point dans les langes leurs membres délicats : on les expose nus sur une natte dans un vaste appartement, et on leur fait prendre fréquemment des bains qui donnent du ton à leurs nerfs, et de la souplesse à leurs corps. Les enfans croissent ainsi avec rapidité ; mais leur éducation morale est assez négligée ; tout ce qu'apprennent les plus savans d'entr'eux, c'est l'art vulgaire de la lecture et de l'écriture.

Les filles sont élevées comme les garçons jusqu'à l'âge de six ans ; on les laisse toutes nues, ou simplement couvertes d'une chemise Dans un âge plus avancé, on les surveille avec soin, on les tient captives, et on les accoutume de bonne heure à cette clôture sévère, pour laquelle

les femmes orientales n'ont aucun dégoût, parce qu'elles n'entrevoient pas de meilleure condition. Plusieurs de nos officiers ont amené en France des femmes égyptiennes : on sait que la plupart n'ont adopté qu'avec peine les mœurs de Paris.

L'éducation des enfans est le premier devoir des femmes en Egypte, et l'on peut dire aussi, leur plus douce consolation. Leur vœu le plus ardent est d'avoir une nombreuse progéniture, bien certaines de captiver par leur fécondité la tendresse de leur époux. N'avoir point d'enfans est pour elles une calamité insupportable ; elles n'y remédient que par l'adoption d'autres enfans.

Jamais les jeunes Egyptiens ne sucent le lait d'une nourrice étran-

gère : le Koran ordonne positivement à toutes les mères d'allaiter leurs enfans, et ce précepte est suivi presque sans exception. Si par hasard des circonstances imprévues forcent la mère à manquer à ce devoir impérieux, on se sert ordinairement d'une fille esclave, même d'une négresse, pour nourrice, et celle ci, adoptée en quelque sorte dans la famille, ne s'en sépare plus, et passe ses jours avec les enfans qu'elle a nourris de son lait : telle étoit la coutume des anciens Grecs et des anciens Romains ; on voit assez par le théâtre de ces deux peuples, quelle influence les nourrices conservoient sur l'esprit de leurs élèves.

Le gouvernement n'étant point

héréditaire en Egypte, et l'autorité du pacha n'étant que temporaire, les fils des beys et des gouverneurs ne reçoivent point d'éducation particulière; on ne s'accoutume point à voir en eux des hommes qui doivent dicter des lois à leurs semblables.

Cependant, depuis l'anéantissement du parti des mamelouks, les idées paroissent avoir un peu changé. M. de Chateaubriand décrit en ces termes la visite qu'il fit dans le château du Caire, au fils du pacha, alors très-jeune:

« Nous présentâmes nos hommages à son excellence, qui pouvoit avoir quatorze ou quinze ans. Nous la trouvâmes assise sur un tapis dans un cabinet délabré, et entourée d'une douzaine de complaisans qui

s'empressoient d'obéir à ses caprices. Je n'ai jamais vu un spectacle plus hideux : le père de cet enfant étoit à peine maître du Caire, et ne possédoit ni la Haute ni la Basse-Egypte. C'étoit dans cet état de choses que douze misérables sauvages nourrissoient des plus lâches flatteries un jeune barbare enfermé pour sa sûreté dans un donjon ; et voilà le maître que les Egyptiens attendoient après tant de malheurs !

» On dégradoit donc dans un coin de ce château l'âme d'un enfant qui devoit conduire des hommes ; dans un autre coin on frappoit une monnoie du plus bas aloi ; et afin que les habitans du Caire reçussent, sans murmurer, l'or altéré et le chef corrompu qu'on leur préparoit, les canons étoient pointés sur la ville. »



Vases pour purifier l'eau.

OCCUPATIONS DES FEMMES.

OUTRE l'éducation des enfans, les Egyptiennes se livrent sans répugnance à tous les soins domestiques : elles ne croient point se dégrader en veillant par elles-mêmes à la préparation des repas. Ce sont elles aussi qui épurent l'eau du Nil dans des vases dont l'intérieur a été frotté avec des amandes amères. (*Voy.* la note.)

Lorsqu'un Egyptien veut bien dîner avec une de ses épouses, il la fait avertir : joyeuse de cet honneur, elle se hâte d'arranger son appartement, et de le parfumer d'essences précieuses ; elle prépare les mets les plus délicats, et reçoit son mari comme un hôte illustre à qui elle doit les plus grands égards.

Ce respect des femmes pour leurs

maris a lieu même parmi les gens du peuple, et la déférence est peut-être encore plus marquée. En effet, les femmes du peuple se tiennent assises ou debout, dans un coin de la chambre, pendant le dîner du mari; si de temps en temps elles s'approchent de lui, c'est pour le servir comme de viles esclaves; enfin elles lui présentent une aiguière pour se laver.

Dans leurs momens de loisir, les Egyptiennes travaillent avec leurs filles esclaves à broder ou tourner le fuseau. La joie n'est pas pour cela bannie de l'intérieur du harem. La nourrice raconte de vieilles histoires: on chante des airs tendres et gais que les esclaves accompagnent du tambour de basque et des castagnettes. Les femmes élèvent aussi et instruisent des perroquets.



Dames du Caire.

Les jeux de combinaison, tels que les dames, et même le trictrac, ne sont pas inconnus des Egyptiens. Ils jouent avec beaucoup d'habileté les échecs qui sont d'invention arabe ou persane, ainsi que le prouvent les dénominations de plusieurs pièces, et plusieurs des termes qui y sont en usage (1).

---

(1) Les Arabes disputent aux Persans l'honneur de l'invention du jeu des échecs. Cette difficulté n'est guère de nature à être éclaircie par l'étymologie, à cause de l'analogie des deux langues. Par exemple, le terme *échec-mat* peut venir également ou de *cheik-mat* ou de *schah-mat*. Le mot *cheik* et le mot *schah* expriment, l'un en arabe, l'autre en persan, le nom du souverain. Les Persans appellent le jeu des échecs *sedreng*, c'est-à-dire les *cent soucis* ou les *cent peines*. Leurs bons joueurs font durer une partie trois jours.

Les femmes aiment beaucoup le *munkalebret*, que nous avons appelé *mangala*. Ce jeu n'exige d'autre appareil qu'une table percée de six trous, dans lesquels on arrange, soit des cailloux, soit des coquilles, soit des jetons, d'après de certaines règles (1). La planche en regard représente des femmes jouant au mangala ; elles sont de Bagdad, et leur costume se rapproche plus de celui des Persanes, que de l'habillement des femmes turques, et par conséquent des Egyptiennes.

Quelquefois les dames du Caire font venir chez elles des almehs pour ajouter aux agrémens de la réunion,

---

(1) Voyez les Mœurs des Ottomans, par M. Castellan, tom. VI, pag. 211.



Femmes de Bagdad jouant au mangula.

surtout lorsqu'elles ont reçu la visite de quelques amies qu'elles désirent honorer.

Les femmes en Orient ne sont pas aussi captives qu'on le croit communément : il leur est permis de sortir une fois ou deux par semaine pour aller au bain, ou pour faire des visites à leurs parentes et à leurs amies.

La plus grande cordialité règne dans ces rapprochemens. Lorsqu'une femme étrangère entre dans le harem, la maîtresse de la maison va au-devant d'elle, lui prend la main qu'elle pose affectueusement sur son cœur ; ensuite elle l'embrasse, et la fait asseoir à ses côtés.

Quelque temps, après l'étrangère ôte son voile, et l'espèce de *domino*

ou vêtement large qui couvre ses autres habits, elle reste avec une robe flottante serrée au milieu par une ceinture, et qui dessine agréablement les contours de sa taille.

Des filles esclaves offrent du café, du sorbet, des confitures et des fruits ; la fille de la maison, tenant un flacon rempli d'eau de rose, et un plat d'argent, présente à laver : on mange, on cause, on rit, on s'abandonne à une gaîté folâtre, tandis que les vapeurs odorantes du bois d'aloès parfument tout l'appartement. Après la collation, les esclaves dansent au son des castagnettes, et parfois les dames elles-mêmes, abandonnant leur grave réserve, se livrent à ces jeux.

Pendant tout le temps qu'une



Dames du Caire voilées.

étrangère est dans le harem, ce lieu est un asile sacré, et que le mari ne sauroit violer, sans qu'il s'exposât aux plus grands dangers. Le mari de la dame offensée tireroit de lui tôt ou tard une vengeance implacable : sa propre femme et ses esclaves se révolteroient contre lui, et leur conduite seroit généralement approuvée. Les Egyptiennes défendent avec soin ce privilége de recevoir leurs amies sans que l'époux ait droit de soulever le voile épais qui les dérobe à ses regards. On assure que plus d'une fois des amans déguisés en femmes s'introduisent dans les harem. Mais malheur à eux s'ils sont découverts : le mari qui les y surprendroit, a droit de les poignarder, sans que la police s'en mêle.

Le meurtre d'un homme introduit furtivement dans un harem, est considéré comme le seroit parmi nous la résistance à main armée contre une attaque nocturne et à force ouverte.

Les Egyptiennes font aussi des promenades sur le Nil, et vont à leur maison d'été dans des bateaux richement décorés (*Voy*. la planche); les fenêtres de leurs chambres sont garnies de jalousies constamment baissées, et des eunuques les surveillent.

Nous devons cependant observer que la coutume de dégrader les hommes pour les faire servir de gardiens aux personnes du sexe, est moins commune en Egypte que dans le reste de l'empire ottoman; et l'on se fait encore en Europe une illusion fort étrange sur le nombre des eu-



Maison d'été Arabes.

nuques employés à la surveillance des sérails de l'Orient. Le Grand-Seigneur en possède peut-être lui seul à Constantinople plus que n'en entretiennent tous les grands et les sujets de son empire. La loi de Mahomet condamne formellement l'infâme coutume d'avilir à ce point l'espèce humaine ; les docteurs et les imans tonnent en chaire contre cet abus ; les eunuques d'Egypte viennent d'Habbesch et du Faesan dans l'intérieur de l'Afrique ; on n'en fait point dans l'intérieur du pays.

Lorsque les femmes ne peuvent sortir, elles s'efforcent du moins d'égayer leur prison. Vers le coucher du soleil elles montent sur les terrasses, et respirent avec délices la fraîcheur de l'air, au milieu de vases

de fleurs et d'arbustes qu'on y entretient avec soin. Quelquefois du haut de ces terrasses les femmes du Caire conversent par signes avec des amans logés dans le voisinage.

« Pendant mon premier séjour au Caire, dit M. Sonnini, je surpris un jour, sans le chercher, un jeune Français qui, derrière les rideaux à demi tirés d'une croisée de la maison consulaire, faisoit beaucoup de signes : je m'approchai, et lui demandai s'il n'y avoit point d'indiscrétion à être le témoin d'une conversation qui me paroissoit fort animée, quoiqu'on n'y articulât pas une parole. Il y consentit volontiers : il étoit sur le point de quitter le Caire ; et d'ailleurs il ne pouvoit attacher d'autre intérêt que celui de la singu-

larité, à la connoissauce d'une femme qu'il ne faisoit que d'entrevoir, et avec laquelle il ne pouvoit s'entendre qu'à la distance de plus de soixante pieds.

» Je distinguai au travers d'un treillis en bois, la figure d'une femme logée vis-à-vis, de l'autre côté du *khalyg*, ou canal du Caire. Elle répondoit aux signes du Français, et ces pourparlers silencieux se répétoient plusieurs fois le jour à des heures convenues. Je ne manquai pas d'y assister sans être vu de la dame. J'appris l'art des signaux qui, dans un pays où il est impossible de parler aux femmes, est un langage fort expressif, et je fus bientôt en état de devenir moi-même un assez bon télégraphe.

» Le jeune homme, obligé de partir du Caire avec le consul, avoit fait ses adieux. Resté seul dans la maison, je me présentai pour le remplacer; je fis entendre que, Français comme lui, je venois exprimer les mêmes sentimens, offrir les mêmes hommages. Bientôt ennuyé de n'apercevoir que par les jours étroits d'une grille épaisse, et de ne porter mes vœux qu'à une beauté peut-être imaginaire, je demandai que l'on se produisît au grand jour. L'on fit des difficultés : j'insistai, et l'on me promit que vers le soir on monteroit sur la terrasse de la maison. Je me rendis sur la mienne, et je vis arriver, toujours à soixante pieds de distance, une femme élégamment vêtue; mais elle portoit son voile :

c'étoit encore pis que les losanges du treillis de la croisée, par lesquelles je voyois du moins une figure entre-coupée. Je priai de la manière la plus pressante, que ce voile importun disparût. Une esclave noire, qui accompagnoit sa maîtresse, joignoit ses exhortations à mes prières : tout fut inutile. C'est pour les femmes la dernière des faveurs que de montrer leur figure ; et par une étrange modestie, elles laisseroient voir leur corps entier, plutôt que de découvrir leur visage.

» Le lendemain je renouvelai les mêmes sollicitations, et elles eurent du succès. Après beaucoup de difficultés, l'officieuse négresse, qui avoit le secret de sa maîtresse, arracha le voile, et je vis une jeune

et jolie femme. L'incarnat de la pudeur répandoit sur son visage un coloris très-vif, il s'adoucit par degrés, et il ne resta plus que les roses de la beauté. Dès ce moment la plus grande liberté régna dans nos entretiens......

» Mais nous fûmes découverts : nos visites par signes avoient excité la fureur de quelques mahométans : un coup de fusil parti d'une des terrasses voisines, et dont la balle siffla à mes oreilles, vint m'avertir qu'il étoit temps de mettre un terme à ces entrevues. »

Les habitudes sédentaires des femmes leur donnent de bonne heure de l'embonpoint; mais ce n'est pas assez tôt à leur gré qu'elles acquièrent un genre de beauté qu'elles es-

timent par-dessus toute autre perfection ; elles mangent de différentes drogues, telles que les amandes du coco et les racines bulbeuses du *chamire* ou hermodacte, rapées et mêlées avec du suc. Les Egyptiennes font surtout usage de cette pâte à la suite de leurs couches ; bien persuadées que c'est le meilleur moyen de réparer leurs forces, et de prendre de l'embonpoint.

Il est vrai que leur goût pour ce genre de beauté n'est pas sans quelque fondement ; l'embonpoint des femmes égyptiennes n'est point accompagné de cette mollesse qui suit ailleurs une obésité excessive ; leurs chairs sont plus fermes, leur teint plus frais et plus agréable.

Pendant la guerre civile entre Mou-

rad-Bey et Ismaël, le premier ayant été forcé de s'éloigner momentanément du Caire, les femmes de ses mamelouks restèrent dans la ville, et furent respectées des vainqueurs. Ces belles captives oublièrent les outrages dont les abreuvoient leurs maris ou leurs maîtres : elles leur firent passer dans le lieu de leur exil tout l'argent qu'elles possédoient, et tous leurs bijoux, sans en réserver aucun.

Ces femmes généreuses furent épargnées, comme nous venons de le dire; les mamelouks du parti victorieux auroient regardé comme un crime odieux de violer leur asile.

Dans la haute Egypte les femmes ont le teint basané, la peau épaisse et presque huileuse. A l'exception

des femmes étrangères ou opulentes qui ont résidé au Caire, et en ont adopté les usages, elles ne portent d'autre habillement qu'une ample chemise de toile bleue à manches, d'une largeur extraordinaire, et qui a de grandes ouvertures sur les côtés. Les femmes des chrétiens ont une mise plus décente; les missionnaires et surtout les récollets italiens ne négligent aucune occasion de les exhorter à cacher leur nudité.

Celles-ci se dérobent à tous les regards, et avec autant d'opiniâtreté que les femmes turques : sont-elles visitées par quelque médecin d'Europe, elles ne parlent qu'à travers un masque, et il est difficile de s'assurer si la malade est vieille ou jeune. Si le médecin demande à tou-

cher le pouls, on lui présente un poignet et une main soigneusement enveloppés, en laissant la place toute juste pour appliquer les doigts sur l'artère.

S'agit-il d'une saignée ? elles ne se décident qu'avec une extrême difficulté, et voudroient ne laisser voir et palper que le pli du coude.

Les femmes du Saïd, qui se sont converties à la religion catholique, se distinguent encore des musulmanes par la privation d'un objet de parure qui est en grande vogue dans ces cantons. Les femmes de la haute Egypte aiment à se faire percer les narines, et à y suspendre un ou plusieurs anneaux d'or et d'argent. Il y a de ces anneaux qui sont énormes; les personnes riches y ajoutent quel-

quefois de petits joyaux d'or et de pierreries, qui ne laissent pas de surcharger le cartilage du nez, et de produire un effet assez choquant.

Buffon a rapporté, d'après un voyageur fort suspect, que c'est en Egypte une galanterie de donner aux femmes un baiser sur la bouche à travers ces anneaux. Le fait n'est rien moins qu'exact : il faut même connoître bien mal le génie des Egyptiens et des Arabes, pour leur supposer seulement le desir de ces baisers amoureux, et puis l'on n'a pas songé à la difficulté de donner un baiser pareil à travers un anneau qui, traversant obliquement une des ailes du nez, pend nécessairement à côté de la narine.

Les femmes du Saïd sont beau-

coup plus portées à la jalousie que celles de la basse ou de la moyenne Egypte. Lorsqu'elles s'aperçoivent que leur mari préfère quelqu'autre femme, la fureur s'empare d'elles, et les porte aux plus violens excès. Le poignard pourroit trahir leur vengeance ; l'usage d'une arme pareille suppose encore quelque courage, et l'on peut être, ou arrêté au moment du crime, ou puni après l'avoir consommé : elles ont donc recours au plus lâche des assassinats ; c'est un poison lent et infailliblement mortel que ces mégères font circuler dans le sang de leurs époux.

Quelle est la nature de ce poison? On raconte à ce sujet des choses vraiment incroyables ; et je suis obligé de renvoyer ceux qui voudroient les

connoître à la relation de M. Sonnini (1). Les détails dans lesquels entre cet écrivain ne sont pas de nature à être reproduits dans un ouvrage tel que celui-ci. M. Sonnini n'a point été et n'a pu être témoin oculaire de la préparation dont il parle, et qui semble inconcevable ; mais il assure que le fait lui a été attesté unanimement, et passe pour indubitable dans le pays.

« Ce poison, ajoute-t-il, jette bientôt celui qui l'avale dans la langueur et la consomption, et le conduit enfin au tombeau.

» Les femmes observent, dit-on, de préparer ces horribles repas, à certaines phases de la lune, pendant lesquelles ils doivent, selon elles,

(1) Tom. III, pag. 238.

produire les effets plus assurés. Ce venin en a de terribles : les symptômes sont à peu près les mêmes que dans le scorbut ; le corps se dessèche, tous les membres sont d'une foiblesse excessive, les gencives tombent en pourriture, les dents s'ébranlent, la barbe et les cheveux disparoissent. Enfin, après avoir traîné une vie languissante et douloureuse pendant une année, et quelquefois davantage, la malheureuse victime expire au milieu des souffrances. On ne connoît point de remède contre tant de maux ; on prétend même que rien n'est capable de les soulager. »

FUNÉRAILLES.

Les anciens Egyptiens avoient le plus grand respect pour les morts : croyant littéralement à la résurrection de la chair au bout de mille ans, ils vouloient conserver intacts, autant qu'il étoit possible, les corps de leurs parens et de leurs amis ; leur dessein étoit de les préserver, non-seulement de la pourriture, mais de toute espèce de mutilation de leurs membres. Ils avoient trois méthodes pour embaumer leurs momies.

La méthode que l'on employoit pour les rois et les grands seigneurs, consistoit à extraire le cerveau par les narines avec un fer courbe, et l'on introduisoit à la place divers aromates. On vidoit ensuite les en-

trailles, on lavoit avec du vin de palmier la place qu'elles avoient occupée, et l'on remplissoit la cavité avec de la casse, de la myrrhe et d'autres parfums.

Cette première opération faite, le corps étoit lavé avec une dissolution de nitre. On renouveloit le lavage au bout de deux mois, et on enveloppoit le corps dans des bandes de toile gommée. Après cela le mort étoit livré aux parens qui l'enfermoient dans un cercueil de bois de cèdre, et le plaçoient dans les catacombes.

La seconde manière consiste à injecter dans le corps de l'huile de térébenthine, à l'aide d'un long chalumeau. Le mort étoit ensuite placé dans une saumure de nitre qui

desséchoit les chairs, en ne laissant que la peau et les os.

Un troisième procédé moins dispendieux étoit à la portée d'un plus grand nombre de personnes. On nettoyoit simplement pendant soixante-dix jours consécutifs, avec de l'eau salée, l'intérieur du corps, après en avoir tiré les intestins.

Ce n'étoient pas seulement les hommes dont on transmettoit par cette voie les cadavres à une postérité reculée ; plusieurs animaux, entr'autres des chiens et des ibis, participoient au même honneur. On en trouve encore des momies dans de grandes jarres de terre ; mais elles sont moins communes que les momies humaines.

Selon Diodore de Sicile, il exis-

toit encore un moyen beaucoup plus parfait. On conservoit avec tant d'art les sourcils, les paupières, toutes les formes du corps et tous les traits du visage, que le mort étoit extrêmement reconnoissable. Ces sortes de momies n'étoient point déposées dans les catacombes; les gens riches les conservoient dans des maisons superbement ornées, et avoient la satisfaction d'avoir perpétuellement en leur présence une longue suite de leurs aïeux.

On n'a pas retrouvé dans ces temps modernes des momies préparées de cette dernière façon; mais en revanche on en découvre tous les jours qui ont été embaumées par l'un des trois procédés que nous avons indiqués.

Les momies sont assez ordinairement ensevelies avec un long rouleau de papyrus, chargé d'hiéroglyphes, contenant apparemment l'histoire du mort. Le cercueil de bois de sycomore, qui les contient, est presque toujours revêtu d'un masque offrant à la fois en relief et en couleur les traits de celui qui y étoit déposé. Ces peintures et ces sculptures sont grossières; mais il en est où l'enluminure s'est parfaitement conservée.

Les marchands qui font en Egypte le commerce des momies, emploient mille ruses pour tromper les acheteurs. De deux ou trois momies dégradées et mutilées, ils en font une qui offre l'apparence d'une superbe conservation, et qu'ils vendent un

prix fou. Quelquefois ces préparations frauduleuses se font en Europe même, et notamment à Marseille. Un antiquaire de Paris acheta dernièrement une momie qui paroissoit dans le meilleur état ; il voulut l'ouvrir en présence de plusieurs savans, et l'on procéda à cette opération avec une sorte de solennité. Quelle fut la surprise des assistans de ne trouver dans l'intérienr de cette superbe momie qu'une bûche, et de reconnoître que ce corps dans lequel on s'attendoit à contempler avec respect quelque successeur des Pharaons, n'étoit qu'un assemblage des morceaux rapportés de plusieurs momies! La bûche étoit malheureusement du bois de France; car si c'eût été de l'ancien bois égyp-

tien, le curieux ou le botaniste eussent encore trouvé à se satisfaire. On a en effet plus d'une fois déterré dans les grottes sépulcrales de la haute Egypte des cercueils qui ne contenoient autre chose qu'un morceau de bois enveloppé de lambeaux et de chiffons à la manière des momies.

Etoient-ce des enterremens factices de personnages bien vivans et bien portans dont quelques héritiers avides vouloient d'avance s'approprier les biens, en les faisant passer pour morts? N'étoient-ce au contraire que des simulacres de funérailles en l'honneur de personnes qui avoient réellement péri, soit dans un naufrage, soit dans un combat, et de telle manière qu'il avoit été impossible de se procurer

leurs mortelles dépouilles ? C'est ce qu'on ne peut décider.

Depuis les Ptolémées on a cessé de disposer des morts de cette manière : les Egyptiens modernes ont perdu l'art d'embaumer les cadavres ; mais ils ne montrent pas moins de respect que leurs ancêtres pour ceux de leurs parens qu'ils ont la douleur de perdre.

Les convois sont nombreux et composés d'une multitude de personnes à cheval : on y porte des étendards rouges et noirs ; et des almehs jouent le rôle de pleureuses à gages ; elles représentent, soit les femmes, soit les concubines ou les servantes du défunt.

Les cimetières ressemblent à ceux des Turcs : les pierres tombales ne

sont point décorées de sculptures représentant des figures humaines; ce sont simplement des pierres posées de champ, d'une forme, tantôt carrée, tantôt arrondie.

Nous avons joint à l'essai l'historique de M. Marcel sur les mamelouks le dessin qu'il a fait faire sur les lieux du cimetière réservé aux soldats et officiers de cette troupe (1).

COMMERCE. CARAVANES.

La plus grande partie du commerce de l'Egypte se fait par *caravanes* ou *kafilehs*. Il arrive au Caire deux caravanes par an, l'une du midi, l'autre de l'occident de l'Afrique : elles amènent des esclaves,

(1) Voyez tom. II, pag. 57.

de la gomme, de l'ivoire, de la poudre d'or, des plumes d'autruche, de l'ébène, du musc, des outres de cuir pour contenir de l'eau, des perroquets et des singes. La caravane du midi est composée de Nubiens, et celle de l'occident est composée de Jalofs. Il vient de Maroc une troisième caravane formée de pélerins qui traversent le Caire, en se rendant à la Mecque.

Lorsque les caravanes sont arrivées au Caire, les marchandises sont portées dans les différens okels ou bazars, et mises en vente. Les esclaves sont exposés comme de vils animaux à la vue des acheteurs.

Le marché des nègres n'a de remarquable que sa malpropreté dégoûtante. Les individus des deux

sexes sont renfermés dans de petites cellules : on les expose tour à tour au milieu de l'okel ou bazar. On y voit pêle mêle des garçons et des filles de tout âge ; des mères allaitant leurs enfans dans un état de nudité et de misère, qui briseroit l'âme d'un spectateur sensible, s'il n'étoit presque rassuré par l'insouciance de ces pauvres esclaves et leur intarissable gaieté. Un écrivain copte tient un registre exact des nègres qui sont apportés à chaque marché.

Ceux qui vont au bazar des esclaves pour acheter quelque domestique, les examinent l'un après l'autre, s'approchent de ceux qui paroissent leur convenir, leur ordonnent d'ouvrir la bouche pour voir leur langue et leurs dents, et

passent successivement en revue les diverses parties du corps de ces misérables.

Ensuite on marchande, on se débat long-temps sur le prix ; lorsqu'il est arrêté, le marchand dit à l'esclave : *voilà ton maître ;* l'esclave se lève aussitôt, et suit son nouveau possesseur. Les marchés sont d'ordinaire accompagnés de quelques sentences ou prières du Koran, que le vendeur ou l'acheteur récitent tour à tour.

L'acquéreur se réserve communément trois jours au plus pour rendre l'esclave s'il en est mécontent, et se faire rendre le prix qu'il a donné. Les vices *rédhibitoires* qui font annuler le marché, sont lorsque le nègre ou la négresse se trouvent atteints de

maladies infâmes, ou seulement lorsqu'ils ont des habitudes incommodes, par exemple s'ils ronflent trop fort en dormant, ou si, par un relâchement de la vessie, ils rendent au lit leurs urines.

Ces pauvres esclaves sont quelquefois tout nus; le plus souvent ils n'ont qu'un misérable haillon autour des reins. A une heure réglée on leur donne à manger en commun comme à des pourceaux, dans une auge où on délaie de la mauvaise farine avec de l'eau saumâtre. On pense bien quel doit être leur empressement de sortir des mains d'un avide spéculateur pour entrer dans la maison d'un maître plus humain.

Les esclaves une fois achetés deviennent plus heureux : ils sont

traités en Egypte avec beaucoup de douceur ; on ne les emploie pas, comme les noirs dans les colonies, à cultiver les terres, à faire les travaux les plus rudes ; ces soins regardent une espèce particulière d'habitans, les fellahs qui ne sont pas ordinairement assez riches pour acheter des aides.

Les esclaves, ne remplissant que les fonctions de simples domestiques, ne sont considérés dans les maisons des pachas, des beys ou des négocians, que comme des objets de luxe, et n'ont presque rien à faire.

Si un esclave est tombé au pouvoir d'un maître cruel, et s'il en est maltraité, il a le droit de se plaindre en justice, et d'obliger son féroce propriétaire à le vendre.

Les esclaves noirs se vendent de 200 à 500 fr. Les blancs sont plus estimés et coûtent jusqu'à mille écus. Ceux-ci sont ordinairement des Circassiens et des Géorgiens, parmi lesquels, comme on l'a déjà dit, les mamelouks se recrutent.

Les ghellabis ou marchands d'esclaves ne peuvent se rendre en Egypte que par caravanes plus ou moins fortes : le chef se nomme *el-gabirri*, et est chargé non-seulement de maintenir l'ordre dans la troupe, mais de régler le prix de la vente.

Les seuls vivres que l'on donne à ces malheureux pendant une course pénible, sont un peu de maïs, et de ce grain nommé *dourra*, qui croît abondamment en Egypte, et fournit une nourriture grossière. Les enfans

sont portés sur les chameaux ; les autres esclaves âgés de plus de dix à douze ans, sont obligés de marcher à pied, tandis que leurs maîtres, montés sur des ânes, se mettent à l'abri du soleil avec des parasols de toile cirée.

Il arrive souvent que des nègres désertent en route, malgré les précautions sévères de sghellabis, et malgré les argumens spécieux qu'on leur fait pour prouver qu'ils seront beaucoup mieux avec les blancs que dans leur patrie. Les coups de fouet dont les marchands inhumains appuient de temps en temps ces remontrances, ne suffisent pas toujours pour convaincre ces pauvres esclaves. Ils s'écartent, et trouvent dans le désert une mort assurée.

La caravane se met ordinairement en marche dès l'aube du jour, et ne s'arrête que vers le soir. Lorsqu'on a fait halte, les uns allument le feu, les autres broient dans une pierre concave le maïs ou le *dourra* dont on prépare une sorte de bouillie, en y mêlant quelque peu de viande salée.

De toutes ces provisions, l'eau est celle que l'on ménage le plus. En effet, dans une marche de trente-six à quarante jours, on ne rencontre guères que trois on quatre puits, et la mort de plusieurs des chameaux destinés à porter ce breuvage salutaire, en fait perdre une grande partie. Les nègres n'ont souvent la permission de boire qu'une seule fois par jour, et il en périt encore plus de soif que de fatigue.

Les caravanes de Sennar et de Darfour s'arrêtent à Aboutigé, petite ville de la haute Egypte où les ghellabis réduisent à la triste condition d'eunuques ceux que leur jeunesse rend encore propres à cette affreuse mutilation. Il est rare qu'on l'exerce sur ceux qui ont passé l'âge de huit à dix ans. Les eunuques se vendant le double des autres nègres, ces avides spéculateurs calculent avec un épouvantable sang-froid qu'ils seront dédommagés, par cette augmentation de valeur, des pertes qu'ils éprouveront nécessairement par une telle opération; car il meurt un assez grand nombre de nègres des suites de la castration.

Un des premiers soins du chef de notre armée avoit été d'empêcher

de pareils outrages à l'humanité et à la nature. Les marchands n'y trouvoient plus d'intérêt, parce qu'on leur achetoit à bon prix les nègres en état de porter les armes, afin d'en former des bataillons.

A Syout les ghellabis sont obligés de payer aux beys, commandans de la province, une rétribution de 24 à 30 fr. par chaque nègre et par chaque chameau ; ainsi l'homme et la brute sont confondus dans cette capitation.

Il n'y a que trois caravanes qui amènent des nègres au Caire ; la première est celle de Sennar ; la seconde celle de Darfour ; la troisième qu'on appelle *Mograbi*, ou la caravane de l'occident, vient, tantôt de Mourzouk, capitale du Fezzan,

tantôt de Bournou, tantôt de *Havnia*. Les deux premières caravanes font régulièrement un voyage par année; celle de Fezzan n'arrive quelquefois que tous les deux ans.

Il ne vient plus, dit-on, au Caire que douze cents nègres par année; autrefois une seule caravane en amenoit de mille à quinze cents.

Les habitans du Caire prétendent connoître à l'inspection des yeux, des gencives et de la langue d'un nègre ou d'une nègresse, au plus ou moins de douceur de la peau dans le creux de la main ou à la plante des pieds, enfin à la beauté des ongles, non-seulement leur constitution physique, mais les qualités ou les défauts de leur caractère. Ils disent que les nègres qui ont le blanc

des yeux brun ou rougeâtre, la langue et les gencives parsemées de taches noires, sont d'un mauvais caractère et absolument incorrigibles. Il est difficile de croire que ces symptômes soient infaillibles. On prétend aussi distinguer ceux qui sont d'une race d'anthropophages, à un prolongement de l'os du coccyx, ou à la cicatrice qui y reste après l'amputation qu'en ont faite, dit-on, les ghellabis pour déguiser ce *vice rédhibitoire.* C'est sans doute un préjugé populaire, et qui n'est nullement fondé en vérité.

« Je me suis donné beaucoup de peine, a dit une des personnes attachées à l'Expédition française, pour acquérir la certitude de ce fait ; mais je n'ai pu obtenir que des réponses

insuffisantes ; parmi un grand nombre de personnes considérables que j'ai questionnées pour savoir si elles avoient *vu de leurs propres yeux*, de cette espèce de nègres, il ne s'en est trouvé aucune qui ait pu répondre affirmativement à ma demande. »

Les nègres qui viennent avec la caravane de Sennar, sont originaires de la Nubie; ils ne sont pas d'un noir très-foncé, et leur physionomie est assez régulière.

Les nègres du Darfour sont très-noirs, et ont le nez écrasé, les lèvres grosses, renversées, une figure repoussante, et qui n'annonce que trop leur caractère moral.

Les nègres du Fezzan sont moins noirs : ceux-ci se distinguent par leur solidité et leur intelligence, et il sont plus recherchés dans le com-

merce. On les distingue à des cicatrices ou tatouages qu'ils se font sur la figure pour s'embellir, ou se donner un air martial.

Les négresses ne manquent point de coquetterie. A peine arrivées au Caire, elles se frottent le corps de graisse ou d'huile, afin de faire ressortir le noir brillant de leur peau, et apparemment de plaire aux acheteurs les plus riches. Elles divisent leur chevelure laineuse en une centaine de petites tresses qu'elles enduisent de graisse de mouton. Leurs oreilles, et jusqu'aux narines, sont chargées d'anneaux : elles ne se tatouent point la figure comme les hommes, mais en revanche se font sur le bas-ventre des incisions régulières.

On observe au Caire, dans l'achat des nègres, une méthode inverse de celle qui s'observe en Europe pour le commerce des denrées. Ce n'est point le marchand qui demande un prix, c'est l'acheteur qui le premier fait une offre. Le marchand parle à son tour; un courtier cherche à rapprocher les deux parties; s'il trouve les offres raisonnables, il prend la main droite du ghellabi et celle de l'acquéreur, et exhorte le premier à consentir au marché, en lui portant l'autre main sur la nuque pour lui baisser la tête: tout cela se fait avec un bruit et des cris incroyables; il sembleroit que l'on se dispute violemment. Le ghellabi répond toujours à chaque proposition: *Esta, Allah!* ce qui signifie en substance:



Ecrivains Coptes.

Non, Dieu m'enverra une meilleure occasion. Enfin, quand on est d'accord, le bruit cesse tout-à-coup: le courtier, le ghellabi, l'esclave et son nouveau maître passent au bureau, et font enregistrer leur marché par un écrivain copte. Ce sont en effet des hommes de cette nation qui sont employés pour la tenue de toutes les écritures commerciales: ils se distinguent des autres Egyptiens par un costume particulier (1). Nous donnerons ailleurs une notice plus étendue sur la nation des coptes.

Il se perçoit sur chaque vente d'esclave un droit d'une piastre au profit du propriétaire de l'okel. Quant au paiement du prix, il se

(1) Voyez la planche en regard.

fait comptant, si l'acheteur n'est pas un habitant du Caire. Si c'est un homme du pays, et solvable, il ne donne au ghellabi qu'un léger à-compte, et ne paie qu'au bout de quinze ou vingt jours.

Le prix des esclaves est très-variable : il est communément de cinquante à soixante-dix piastres pour les garçons de dix à quatorze ans; de soixante-dix à cent piastres pour les garçons de quinze à dix-huit ans.

Les filles se paient de trente-cinq à soixante piastres, depuis huit jusqu'à douze ans; les filles ou femmes de vingt ans environ coûtent jusqu'à soixante-dix ou quatre-vingt-dix piastres. Enfin les jeunes eunuques se vendent de cent cinquante à deux cents piastres.

Les nègres sont tellement joyeux d'avoir trouvé un acquéreur chez lequel ils se promettent un meilleur sort, qu'ils se séparent de leurs compagnons de voyage, même d'un frère, d'une sœur ou d'une mère, avec la certitude qu'ils ne les reverront plus, sans témoigner le moindre regret. Cependant, s'ils se rencontrent dans la suite, ils manifestent une joie extrême.

Ces malheureux sont sujets à beaucoup de maladies qui font de grands ravages parmi ceux nouvellement arrivés. Ils gagnent plus facilement la peste que les blancs : un grand nombre d'entr'eux sont attaqués d'un ver fort incommode, désigné dans les relations de voyages sous le nom de *dragonneau* ou *veine*

de médecine. Cette incommodité se communique parfois aux habitans du Caire : elle est occasionnée par un ver qui se loge dans le tissu cellulaire des jambes. D'abord imperceptible, il s'agrandit peu à peu, produit une inflammation violente et un abcès. Ceux qui ont été piqués par ce ver, meurent souvent d'épuisement, si l'on n'y porte remède de bonne heure.

Il y a au Caire des nègres qui font avec une adresse singulière l'extirpation de ce ver : l'essentiel est de le faire sortir peu à peu de l'abcès où il a pris son accroissement ; s'il se rompoit, la vie du malade courroit des dangers. Le nègre opérateur se saisit d'abord de la tête du ver qu'il roule sur un petit morceau

de bois, et le fixe sur la partie malade avec une bande de toile : tous les deux jours il remonte sur le bois une partie du ver, jusqu'à ce qu'à force de temps et de patience, on en ait fait l'extraction totale. Il ne reste plus alors qu'une plaie facile à guérir.

Les médecins d'Europe emploient un autre procédé pour tuer le ver et en délivrer avec plus de promptitude, en y soufflant de la fumée de tabac, ou en faisant sur la tumeur l'application d'un emplâtre mercuriel.

SEL DE NATRON.

FLEUVE SANS EAU.

Le natron, minéral fameux dès la plus haute antiquité, est en Egypte l'objet d'un commerce considérable.

Les lacs qui le produisent sont dans une contrée déserte et sablonneuse, où, selon Hérodote, passoit jadis un bras du Nil. Les géographes appellent ce canton *Bahar belu ma*, c'est-à-dire le *fleuve sans eau;* les gens du pays le nomment *Bahar-el-Faregh*, c'est-à-dire le *fleuve vide.*

La vallée du Nil et celle des lacs sont séparées par un plateau de dix lieues de largeur. On n'aperçoit dans cette contrée inculte que trois ou quatre espèces de plantes disséminées et rabougries; tels sont le *nitraria épineux* et la *jusquiame violette.* Le seul être vivant qui puisse y trouver sa subsistance, est une sorte d'insecte, la *mente obscure.*

D'Anville n'a indiqué que deux lacs sur sa carte; MM. Berthollet,

Fourrier et Redouté jeune en ont découvert six ; on peut même en compter sept, attendu que l'un de ces marais a été séparé en deux par une digue.

Les eaux des lacs contiennent des sels qui varient beaucoup dans leur combinaison : tantôt le carbonate de soude, tantôt le muriate de soude y dominent.

Un seul offre en ce moment une exploitation facile.

Les caravanes qui font le commerce du natron, s'assemblent à Terraneh ; elles sont ordinairement composées de cent cinquante chameaux et cinq à six cents ânes ; elles partent avec leur escorte au coucher du soleil, arrivent au jour, prennent leur charge de natron, et repartent

aussitôt. A moitié chemin l'on fait halte, et l'on allume du feu avec la fiente des ânes et des chameaux du voyage précédent. On est de retour à Terraneh dans la matinée du troisième jour ; chaque caravane transporte six cents quintaux de minéral.

Pour exploiter le natron, il faut que les ouvriers s'enfoncent dans l'eau jusqu'à la ceinture, et brisent les roches de sel avec une barre de fer, du poids de soixante livres, terminée par une pointe acérée : l'eau dont les ouvriers sont couverts s'évapore, laisse le sel à nu, et c'est un spectacle assez curieux de voir les Egyptiens noirs ou basanés sortir du lac, tout blanchis par les cristaux de natron.

Le fleuve sans eau n'est séparé des

lacs que par une crête : cette vallée est encombrée de sables ; son bassin a plus de trois lieues de large d'un bord à un autre. On y trouve en abondance des bois pétrifiés ; mais plusieurs voyageurs, entr'autres le père Sicard, ont porté à cet égard très-loin l'exagération. Ce missionnaire prétend avoir vu des mâts et des débris de navires pétrifiés ; mais il est possible qu'il ait été trompé par ses guides.

M. le général Andréossi a tiré les conclusions suivantes d'un voyage fait sur les lieux au mois de janvier.

« Il paroît, dit-il,

» 1°. Qu'une partie des eaux du Nil couloit dans l'intérieur des déserts de la Lybie, par les vallées de Natron et du fleuve sans eau.

» 2°. Que ces eaux furent rejetées dans la vallée actuelle.

» 3°. Que le Nil, après cette opération, coula en entier le long des collines de la Lybie, et forma le bassin qu'on voit dans la basse Egypte, et dans une partie de l'Egypte moyenne.

» 4°. Que le Nil fut rejeté sur la rive droite, et que cette époque précéda immédiatement la disposition régulière des sept branches du Nil et la formation du Delta.

» 5°.... Que les eaux du Nil ont une tendance à se porter vers l'ouest.»

Quoique les caravanes qui fréquentent les lacs Natron, ne se chargent que d'une production de peu de valeur sur les lieux, et qui ne coûte que la peine de la recueillir,

elles courent cependant le risque d'être attaquées et pillées par les Arabes. Il faut le dire à la honte du gouvernement de l'Egypte, le commerce le plus légitime ne s'y peut faire qu'à main armée, et comme se pratiquent ailleurs les spéculations odieuses des contrebandiers. Il seroit imprudent de descendre le Nil, même depuis le Caire jusqu'à Rosette, sans escorte. Nous avons parlé des brigands qui infestent ses rives : on n'a quelquefois pas moins à craindre des troupes qui dévastent le pays au lieu de le protéger.

J'emprunte ici à M. de Chateaubriand un passage où il peint avec énergie les excès que commettoient les Albanais ou Arnautes, à l'époque où il visita ces contrées.

Le patron de la barque montée par M. de Chateaubriand, refusa de s'arrêter à l'ordre que lui en donna une sentinelle arabe; et le soldat ne manqua point de faire feu.

« Cette première balle, dit le voyageur, pensa tuer le pilote qui riposta d'un coup d'escopette : alors tout le camp accourut, borda la rive, et nous essuyâmes le feu de la ligne.... Je remarquai la singulière prestesse d'un Arabe : il lâchoit son coup de fusil, rechargeoit son arme en courant, tiroit de nouveau, et tout cela sans avoir perdu un pas sur la marche de la barque. Le courant nous porta enfin sur l'autre rive; mais il nous jeta dans un camp d'Albanais révoltés, plus dangereux pour nous que les Arabes, car ils avoient du canon,

et un boulet pouvoit nous couler bas. »

Cependant M. de Chateaubriand et ses compagnons en furent quittes pour la peur ; il ne paroît pas qu'aucun d'eux ait été blessé dans cette rencontre.

Les Albanais, dont la planche ci-jointe offre le costume exact, sont moins terribles, en effet, que ne semble l'annoncer leur figure farouche. Déterminés brigands, ils s'occupent plus à piller qu'à massacrer, et semblables aux Bédouins, n'égorgent presque jamais les hommes désarmés qui ne leur opposent aucune résistance.

On les appelle aussi Arnautes, ou mieux *Arnaoutes ;* leur patrie est un canton de la Morée, appelé Alba-

nie. Ils sont d'une haute taille, agiles et vigoureux ; leur vêtement consiste en hauts-de-chausses fort amples, et en un gilet garni de plaques, de broderies, de chaînes et de plusieurs rangs de grosses olives d'argent ; par-dessus est un doliman étroit garni de fourrure ou de galons, et chamarré de diverses couleurs. Quelquefois ils portent par-dessus leurs culottes un petit jupon. Leur ceinture ornée de franges contient une dague longue et recourbée, et deux pistolets. La poignée des armes et la crosse des pistolets sont enrichies de filigranes d'argent : tel étoit le costume de trois Albanais qu'on voyoit dernièrement à Paris. Passionnés pour la fumée de tabac, ils ont presque toujours une longue pipe à la main.

Quand ils marchent à pied, ils ont les jambes nues, et sont chaussés comme les mamelouks, de pantoufles sans quartiers. Pour monter à cheval, ils attachent à leurs bottines, à l'aide de courroies, des plaques de cuir qui s'adaptent aux genoux, et les empêchent de se déchirer par le frottement des flancs du cheval, ou des bords de la selle. Leur coiffure consiste, soit en un mouchoir roulé autour de la tête, soit en une simple calotte sous laquelle pendent leurs cheveux noirs et crépus.

Il semble que ces hommes se plaisent à faire parade de férocité.

« Lorsque nous remontâmes le Nil, dit M. de Chateaubriand, nous nous arrêtâmes souvent pour prendre à bord des Albanais: il nous

en arriva quatre dès le second jour de notre navigation, qui s'emparèrent de notre chambre. Il fallut supporter leur brutalité et leur insolence : au moindre bruit ils montoient sur le pont, prenoient leurs fusils, et comme des insensés avoient l'air de vouloir faire la guerre à des ennemis absens. Je les ai vus coucher en joue des enfans qui couroient sur la rive en demandant l'aumône : ces petits infortunés s'alloient cacher derrière les ruines de leurs cabanes, comme accoutumés à ces terribles jeux.

» Pendant ce temps-là, nos marchands turcs descendoient à terre, s'asseyoient tranquillement sur leurs talons, tournoient le visage vers la Mecque, et faisoient au milieu des



Pèlerin de la Mekke.   Mohtasseb chargé de la police des marchés.

champs des espèces de culbutes religieuses. Nos Albanais, moitié musulmans, moitié chrétiens, crioient *Mahomet* et *Vierge Marie !* tiroient un chapelet de leur poche, prononçoient en français des mots obscènes, avaloient de grandes cruches de vin, lâchoient des coups de fusil en l'air, et marchoient sur le ventre des chrétiens et des musulmans. »

CHULŒUS DE LA MECQUE.

Il part tous les ans du Caire, vingt jours après la fin du ramadan, une caravane de *Hadgis* ou pélerins qui se rendent à la Mecque. Un grand concours de spectateurs se rassemble dans les rues par lesquelles défile cet imposant cortége. Les Turcs si peu curieux en apparence, garnis-

sent les toits et les fenêtres des maisons, et font établir en outre, à leurs portes, des échafaudages, afin de contenir un plus grand nombre de curieux.

Les principaux personnages qui prennent part à la fête, sont montés sur de magnifiques coursiers. Le cortége défile en silence. Les différens corps d'ouvriers y sont représentés par des députations, déployant des bannières où sont marqués les signes de leurs professions respectives. Les bouffons, placés par intervalles, rompent la monotonie et la gravité du cérémonial.

La procession commence à neuf heures du matin, et marche dans l'ordre qui suit :

On voit d'abord trois chameaux

portant chacun deux petits canons de cuivre. D'autres chameaux, et un grand nombre de mulets, sont chargés de provisions et de marchandises de toute espèce, de sacs de froment, ou de couffes de riz, d'outres remplies d'eau, etc. Sur quelques uns on voit des hommes qui battent un tambour ou des cymbales; une femme tête nue, et qui représente une courtisane pénitente, etc.

Vers le milieu du cortége est un cheik arabe en robe blanche. Il est monté sur un cheval blanc, conduit par des pages vêtus de blanc, et tient de la main droite l'étendard de Mahomet. Cet étendard est de soie (1), et porte en langue arabe la

(1) Les Sunnites n'ont point pour la soie

fameuse devise de l'islamisme : *Allah est le seul Dieu, et Mahomet est son prophète !*

Vient enfin un chameau que l'on choisit parmi ceux de la plus haute taille. Sa bride est enrichie d'or et de pierreries ; il est conduit par deux cheiks vêtus de vert. Sur son dos s'élève une espèce de dais large de huit pieds, couvert de drap vert, et sous lequel est déposé le superbe tapis de Perse que l'on doit faire consacrer sur le tombeau du prophète. Heureux ceux qui peuvent

---

autant de répugnance que les Schütes. Ces derniers prétendent que les bons musulmans ne doivent point faire usage de vêtemens de soie, attendu que cette substance est un *excrément*, et par conséquent immonde.

toucher de près cet objet précieux! Les spectateurs placés aux fenêtres s'efforcent d'y faire toucher leurs mouchoirs qu'ils tiennent suspendus à un long fil.

La procession est fermée par trois cents Arabes qui marchent en désordre, ayant chacun un fusil sur l'épaule gauche, un sabre au côté, un poignard et une paire de pistolets à la ceinture. Parmi eux se trouvent quatre cheiks montés sur des dromadaires, et pour lesquels la troupe semble avoir beaucoup de respect.

Le canon du château annonce l'entrée du cortége dans la ville, et continue ensuite de tirer de minute en minute.

On marche ainsi jusqu'à quatre heures du soir sans autre interrup-

tion que trois intervalles de dix-huit minutes chacun, pendant lesquels les bouffons, les danseurs et les musiciens divertissent la multitude.

On se rend le soir à un village nommé Birky, à quelques lieues du Caire, où se trouve une source d'eau excellente. On y dresse des tentes, et les pélerins y restent neuf ou dix jours en attendant que leur troupe soit entièrement complète, et qu'ils aient tiré de la ville les provisions nécessaires. Ils chargent ensuite leurs chameaux, et se mettent en marche dès qu'ils ont aperçu la nouvelle lune.

Les agas des janissaires et des autres troupes, les mamelouks et les personnes considérables qui font partie de la procession, sans entreprendre



Domestique des bains de Damas. *Arnauto.*

le pélerinage, ne vont jamais plus loin que Birky.

Les pélerins sont quelquefois au nombre de deux mille. Ils ont pour escorte environ deux cents janissaires, et les six petits canons portés par des chameaux leur servent à se défendre contre les Bédouins en cas d'attaque. Outre cette troupe régulière, les pélerins sont obligés de se faire conduire par un millier d'Arabes, choisis dans les tribus différentes des pays par lesquels ils doivent passer. Sans cette précaution, non-seulement on risqueroit d'être pillé, mais on ne pourroit se procurer l'eau des puits du désert, à moins de livrer un combat à chaque fois.

Il n'y a sur toute la route de Gaza à la Mecque que deux endroits où

il soit possible d'acheter des vivres. Tout est d'une cherté extrême dans l'Arabie-Pétrée. De là, résulte que ceux qui entreprennent ce pieux pélerinage sans des moyens pécuniaires suffisans, courent le danger de mourir de fatigue, de chaleur, de faim et de soif. Une misérable volaille se vend plus de six francs de notre monnoie ; les agneaux, les chèvres, les moutons se paient à proportion, et l'on ne peut souvent obtenir qu'une foible ration de farine, de riz, d'eau et de sel.

Les habitans de ces contrées ne vivent que de pain, de miel et de quelques dattes, et réservent les provisions plus recherchées pour les pélerins de la Mecque, afin d'en tirer quelque argent.

Quand les pélerins reviennent au Caire, ils y rentrent dans le même ordre, et vont déposer le tapis dans la grande mosquée. Le chameau qui l'a porté ne doit plus travailler, une personne est chargée de le nourrir, et de prendre soin de lui jusqu'à ce qu'il meure de vieillesse. Malgré son extrême sobriété, sa patience et sa propriété de conserver dans un des quatre estomacs dont l'a pourvu la nature, une énorme provision d'eau, cet animal résiste difficilement aux fatigues extraordinaires qu'on exige de lui. « Dans le trajet du Caire à Suez, qui n'est que de quarante à quarante-six heures, y compris les repos, les chameaux, dit M. Volney, ne mangent ni ne boivent; mais ces diètes répétées les épuisent comme

tous les animaux. Alors, ils ont une haleine cadavéreuse. Leur marche ordinaire est très-lente, puisqu'ils ne font que dix-sept ou dix-huit cents toises à l'heure: il est inutile de les presser; ils n'en vont pas plus vite; ils peuvent, avec des pauses, marcher quinze et dix-huit heures par jour.

La charge ordinaire des chameaux est de sept cents livres pesant. On leur donne indifféremment de la paille, des broussailles, des noyaux de dattes pilés, de l'orge, du dourra, etc., en tout, une livre de nourriture sèche et autant d'eau par jour. On les fait marcher des semaines entières.

Tous les ans l'émir Hadji, c'est-à-dire le chef de la pieuse caravane, impose sur les Francs et leurs consuls

de commerce, une contribution considérable, afin de subvenir à sa dépense. Quelquefois on a exigé en pareille occasion jusqu'à quinze ou vingt mille pataques ou thaler d'Allemagne (1).

---

(1) Le mot pataque est une corruption d'*abou-taka*, nom sous lequel on désigne en Egypte les écus d'empire. Abou-taka signifie le père de la fenêtre; les Egyptiens regardent en effet comme une fenêtre l'écusson des armoiries; de même ils appellent le ducat de Hollande le *père du chien*, à cause de la figure de lion qui se trouve sur une des faces. Les Arabes abusent singulièrement du mot *abou*, père. Les étrangers sont extrêmement surpris d'entendre donner à des animaux des noms qui semblent annoncer qu'on les regarde comme les *pères* de personnages historiques; c'est ainsi

La contribution étant d'abord volontaire, chaque nation faisoit le présent annuel d'un millier d'écus. Peu à peu le gouvernement du Caire est devenu plus exigeant. Il n'y a point pour cela de règle fixe. « C'est ainsi, dit le voyageur Parsons, que

---

qu'une espèce de chakal s'appelle le père de *Soliman ;* une autre espèce le *père de Thaleb ;* et l'adive de Buffon est qualifiée de *pere* de *Hossein.* Notez que Hossein est le fils du fameux prophète Hali, gendre de Mahomet, et qu'ici l'on ajoute l'impiété à l'inconvenance des termes.

Quant aux individus de l'espèce humaine, il est moins choquant de les entendre qualifier par quelque trait distinctif de leur personne, toujours précédé de ce mot *abou*, père. Les Egyptiens appeloient M. Sonnini, *le père du nez*, à cause de

les droits de douanes ont été insensiblement portés au double de leur taux primitif: ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les douaniers fixent arbitrairement l'appréciation des marchandises, et il n'y a pas moyen de se pourvoir contre leur décision. »

---

la grosseur remarquable de cette partie de son visage. Le brave général Caffarelli étoit appelé *le père de la jambe de bois*, à cause de son honorable mutilation. Les nègres du Cap-Vert ont, dit-on, la même méthode; ils appelleront un manchot le *père du bras*. Ici du moins l'impropriété n'est que dans l'emploi du génitif au lieu du datif. Chez nous les gens du peuple appelleroient certains individus le père à la moustache, le père à la béquille, etc., et l'on concevroit le sens de pareilles locutions.

La caravane de Damas s'avance à peu près dans le même ordre. Le pacha qui marche à sa tête, en vertu d'un des devoirs imposés à sa charge, devient responsable des accidens qui pourroient survenir en route. Le mosallam, ou gouverneur du château, lui remet en certaines occasion, le *senjak-schérifi* ou oriflamme du prophète, et le pacha s'engage devant témoins, à le rapporter.

Quand la caravane est de retour à Damas, des exprès sont envoyés à Constantinople : ils portent au grand-seigneur, de l'eau du fameux puits *Zemzem*, et des dattes cueillies à Médine.

A Damas, plusieurs des riches pélerins se font porter en litières; mais le plus grand nombre voyage

dans des paniers attachés au dos des chameaux.

Arrivée à Suez, la caravane s'embarque pour Rabbock, de l'autre côté de la mer Rouge. Là tous les pélerins (les femmes exceptées) se dépouillent de leurs habits, et s'enveloppent de deux couvertures nommées *hiram*. Ce costume est pittoresque dans sa simplicité (1).

Quelquefois une des couvertures est passée sur le sommet de leur tête en guise de capuchon; mais le plus souvent ils ont la tête nue, et les pieds chaussés de sandales : ils se rendent par terre à la Mecque. Ce trajet est fort pénible. L'ardeur du

---

(1) Voy. la planche en regard de la p. 129.

soleil brûle leur peau, et fait quelquefois enfler leur tête au point d'occasionner une maladie mortelle. Il est cependant permis, si la vie est en péril, de se relâcher un peu de telles austérités. Les dévots pélerins reprennent dans ce cas leurs habits, mais sous la condition qu'arrivés à la Mecque, ils tueront un mouton, et en distribueront la chair aux pauvres.

Ici commence une pénitence de sept jours, durant lesquels il est défendu de se couper les ongles; on doit s'abstenir de toute inimitié, abjurer les ressentimens même les plus légitimes; et, de peur apparemment de perdre l'égalité d'âme essentielle à sa purification, *en tuant une puce avec trop de colère*, il est recommandé au pélerin de ne point atten-

ter à la vie des insectes qui le dévorent.

Il y a à Dgedda, près de la Mecque, des personnes dont le métier est de servir de guides aux pélerins, et de les instruire dans l'indispensable cérémonial qu'ils doivent observer, sous peine de rendre tant de travaux inutiles au salut de leur âme.

Après les ablutions d'usage aux fontaines sacrées, les pélerins font sept fois le tour de la Kaaba, ou sanctuaire, et fondent en larmes, soit à cause des souvenirs que leur rappellent ces saints lieux, soit à cause du repentir de leurs péchés.

La grande mosquée de la Mecque, détruite par les Ouahabis, étoit un édifice carré, et passoit pour le plus beau temple qui existât dans la Tur-

quie entière. Le toit et les nombreux minarets étoient éblouissans de dorure. L'intérieur offroit de superbes tapisseries, hommages d'une foule de princes.

La Kaaba, au centre de la mosquée, étoit aussi un bâtiment carré de trente pieds de long, sur autant de large, et vingt-deux pieds de hauteur. De gros blocs de pierres parfaitement unis en formoient la masse; mais il n'avoit reçu du ciseau aucun ornement étranger. Le monument étoit entièrement couvert d'une draperie de soie, où on lisoit des sentences arabes, brodées en or.

Le seuil de la porte du monument sacré se trouvoit à une hauteur plus grande que celle où peut atteindre un homme de stature ordi-

naire; ainsi l'on n'y montoit qu'à l'aide d'une espèce d'échelle. La porte, entièrement plaquée d'argent, étoit masquée, les mardis et les vendredis, par un rideau pendant jusqu'à terre, et que l'on relevoit les autres jours.

Toutes les parties du monument, tout ce qui y avoit le plus léger rapport, étoient pour les pélerins autant d'objets d'un culte zélé. On les voyoit en temps de pluie se grouper sous une gouttière par où s'échappoient les eaux pluviales qui en avoient arrosé le toit : ils recevoient sur leur corps avec délices cette eau sainte, et s'efforçoient d'en boire quelques gouttes.

L'eau du puits du *Zemzem* n'est pas moins honorée des mahométans; ils

prétendent qu'elle est plus douce que le lait; mais les voyageurs qui jugent sans prévention lui trouvent un goût saumâtre. Les pélerins ne craignent point d'en boire, et avec un excès qui leur devient funeste. Les dyssenteries et les éruptions cutanées produites par ce breuvage, bien loin de dissiper leur erreur, ne servent qu'à l'entretenir : ils croient que cette purgation violente a l'effet de les purifier en même temps de leurs souillures spirituelles : tant il est vrai que des hommes aveuglés par le fanatisme ont toujours réponse aux plus solides argumens!

L'eau du *Zemzem* se met dans des pots d'étain ; les pélerins l'emportent chez eux, et en font des cadeaux à leurs amis. Ceux qui ont fe

bonheur d'en recevoir dans le creux de la main, en avalent quelques gouttes, et répandent le reste sur leur visage et sur leurs mains nues.

« Pendant les quatre mois que je passai à la Mecque, dit un voyageur anglais, M. Joseph Pilts (1), j'obtins une faveur que mille autres ont vainement sollicitée ; j'y entrai deux fois. Le musulman qui pénètre dans ce sanctuaire doit tenir la main droite élevée, prononcer à haute voix ces mots : « Salut, ô envoyé de

(1) Cette relation curieuse n'est, je crois, connue en France, que par l'extrait que j'en ai donné dans la Bibliothèque Géographique. Ce jeune homme avoit été fait mahométan malgré lui, et par conséquent il avoit la permission d'entrer à la Mecque.

Dieu ! » et faire ensuite sa prière. Aucun des pélerins n'ose porter ses regards autour de lui : ils prétendent que des hommes, ayant eu l'audace de jeter les yeux à droite ou à gauche, ont été frappés subitement de cécité.

» Quant à moi, peu inquiet des suites de la contravention à de pareils préceptes, j'examinai furtivement les objets qui m'entouroient; mais je n'y vis rien de remarquable. Deux colonnes de bois qui soutiennent le toit de l'édifice, trois ou quatre lampes d'argent suspendues à une barre de fer, des murailles revêtues de marbre, un pavé de la même matière, et des tentures d'étoffes de soie : voilà tout ce qui se présente à l'observateur. »

Les musulmans font leurs prières

très-courtes. Après s'être arrêtés un demi-quart d'heure dans l'enceinte sacrée, les dévots se retirent et font place à d'autres.

Niébuhr s'accorde avec Joseph Pitts, pour faire peu d'éloge de l'enceinte sacrée nommée Kaaba, et pour assurer que tout ce que les musulmans racontent de la richesse de ce lieu, de l'abondance des lampes et des candélabres d'or et d'argent, est imaginaire. Ce qu'il y a, dit-il, de plus remarquable dans ce bâtiment, c'est la pierre noire, *Hadjar-el-assouad*, qui est enchâssée dans de l'argent, et incrustée dans le mur à l'angle du sud-ouest, à peu de distance de la terre. On prétend qu'elle a été apportée du ciel par l'ange Gabriel, pour la construction de la Kaaba.

Autrefois, disent les musulmans, cette pierre étoit non-seulement blanche, mais répandoit un éclat si vif qu'on apercevoit sa lumière à quatre journées de distance. Les péchés des hommes l'ont ternie peu à peu, et elle a fini par devenir toute noire.

L'hadjar-el-assouad est l'objet d'un culte assidu : les pélerins la baisent toutes les fois qu'ils font le tour de la Kaaba, ou s'efforcent du moins de la toucher avec la main, s'ils en sont empêchés par la foule.

Le chérif ou émir de la Mecque, est de la race du prophète. Il préside avec de grandes cérémonies au balayage de la Kaaba. Il s'y rend avec un nombreux cortége : on y verse d'abord de l'eau sacrée du

Zemzem, puis de l'eau ordinaire. Comme on n'entre point dans l'enceinte par un escalier, mais par une échelle, on retire celle-ci, et le peuple vient se placer dessous, afin de recevoir l'eau sale qui s'écoule. On met en pièces les balais qui ont servi au nétoyage, et l'on en jette les débris sur la multitude. Les pélerins qui ont le bonheur de s'emparer de quelques débris, les conservent comme une relique inestimable.

On voit à la Mecque des milliers de colombes bleues que personne n'oseroit seulement effaroucher, parce qu'on les appelle les pigeons du prophète. Ces oiseaux sont si familiers qu'ils viennent prendre leur nourriture dans la main des personnes qui leur présentent un peu

de grain. Suivant une tradition du pays, jamais ces pigeons ne se permettent de voltiger au dessus de la Kaaba ; mais les voyageurs assurent positivement le contraire.

Jusqu'alors les pélerins n'ont encore que le titre modeste de *meurym.* Avant de prendre celui de *hadjis* qu'on ne donne qu'à ceux qui ont accompli toutes les formalités, ils reprennent leurs habits de pénitence, et se rendent à la montagne qu'on appelle *Djebel el-orphat*, c'est-à-dire, la montagne du savoir. Il s'y réunit, dit-on, plus de soixante-dix mille personnes par année dans l'espace de deux mois et neuf jours qui suit le ramadan. Ce nombre est tellement de rigueur que, selon les musulmans, s'il n'étoit point com-

plet, Dieu enverroit des anges pour remplacer les absens.

« Je ne pense pas, dit Joseph Pitts, que la quantité des pieux voyageurs soit aussi considérable. C'est, au surplus, un spectacle pénible de voir des milliers d'individus, la tête exposée nue aux rayons d'un soleil brûlant, les joues inondées de larmes, poussant des sanglots et des soupirs, implorer du ciel le pardon de leurs péchés, promettre de réformer leur conduite, et rester trois ou quatre heures dans cette fatigante attitude. »

C'est alors que l'iman leur confère le titre d'hadjis qu'ils ajoutent dès ce moment à leur nom propre. Tous se remettent ensuite en marche vers la Mecque au son des trompettes.

Après avoir parcouru l'espace d'une lieue, ils s'arrêtent pour y passer la nuit ; et, au nombre des dévotions qui leur sont prescrites, ils doivent ramasser *quarante-neuf* cailloux de la grosseur d'une noisette.

Le lendemain matin, ils visitent un lieu appellé Mounah, où, selon la légende mahométane, Abraham reçut du Seigneur l'ordre d'immoler, non pas son fils Isaac, mais Ismaël qu'il avoit eu d'Agar. Les Arabes, se prétendant les descendans d'Ismaël, ne manquent pas de dire que ce dernier étoit l'enfant chéri du patriarche.

Les pélerins dressent leurs tentes sur le Mounah ; chacun d'eux lance contre une petite colonne sept des cailloux dont il s'est pourvu, en

criant : « Cette pierre est pour le Diable, et pour ceux qui le servent. » Le second et le troisième jour, ils font la même cérémonie, en lançant alternativement leurs cailloux contre la colonne dont il vient d'être parlé, et contre deux autres placées tout auprès.

Pendant ces trois jours les hadjis immolent des moutons, et se régalent. Ils reviennent ensuite tous ensemble à la Mecque, et doivent y rester encore dix à douze jours.

Dans le même temps on tient une grande foire où se rendent diverses marchandises des Indes. Ceux des pélerins qui exercent le commerce y font des profits considérables, parce qu'il n'est prélevé aucun droit de douane ni d'autres impôts sur les

marchandises que transporte la caravane de la Mecque. Ce n'est donc pas seulement la dévotion qui met en mouvement un si grand nombre d'hommes.

Une des emplettes qu'ils ne négligent point de faire est une pièce de toile pour être ensevelis après leur mort; avant de partir, ils la trempent dans l'eau vénérée du Zemzem, et la portent partout avec eux.

Le jour qui précède leur départ de la Mecque, ils prennent un congé solennel de la Kaaba; ils s'en éloignent à reculons, les mains levées vers le ciel, et les yeux tournés sur cet édifice sacré, jusqu'à ce qu'ils l'aient perdu de vue. Alors ils fondent en larmes comme des enfans.

Médine, à peu de distance de la Mecque, est aussi visitée par les pélerins, et est l'objet de leur vénération comme renfermant les tombeaux de Mahomet, d'Aboubekre et d'Omar; mais ce voyage n'est point pour eux d'une obligation indispensable. Les seules caravanes de Syrie et d'Egypte en revenant de la Mecque font un petit détour pour passer par Médine. Très-peu de personnes obtiennent la faveur d'entrer dans l'édifice construit au-dessus du tombeau; il est permis seulement de le regarder à travers un grillage.

La sépulture du prophète offroit peu de magnificence. Elle consistoit en un simple carré de maçonnerie; il n'y avoit de remarquable en ce lieu que

la richesse des lampes qui l'éclairoient. Trois cents lampes d'argent brûloient continuellement. On y voyoit aussi une lampe d'or massif enrichie de pierreries, et un diamant qui valoit plus de mille ducats ; mais ces précieux objets ont été pillés par les Ouahabites, et les édifices eux-mêmes ont été détruits.

Auprès du tombeau de Mahomet, il en existoit un vide et tout ouvert, pour recevoir *Seïdnah-Issa*, c'est-à dire Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel, selon les mahométans, doit venir dans les derniers temps, et mourir à Médine.

La mosquée où se trouvent ces sépulcres étoit gardée par quarante eunuques. On choisissoit exprès de pareils hommes, de peur que le dé-

sir d'enrichir leur famille ne les portât à s'approprier une partie du trésor.

On ne connoît en Europe la Mecque et Médine que par les dessins qu'en ont laissé faire les musulmans, et ces dessins paroissent assez imparfaits. C'est sans doute une de ces images grossières qui a donné lieu à cette fable si long-temps accréditée en Europe que le cercueil de Mahomet étoit suspendu en l'air sans tenir absolument à rien. De mauvais physiciens prétendoient expliquer cette merveille, par la double attraction de deux aimants; mais la chose seroit de toute impossibilité (1). Les musulmans eux-

(1) 1°. Il n'y auroit point d'aimants

mêmes n'ont jamais rien dit de semblable. Ils n'attribuent cette suspension miraculeuse qu'à une prétendue pierre de Jérusalem, sur laquelle Mahomet et son âne Borac, étoient posés lorsque le prophète fut enlevé au ciel (1).

Ce qu'il y a de singulier à Médine, ce sont les minarets surmontés de croix; on ne voit jamais

---

assez forts pour attirer un objet d'un pareil volume; 2°. il faudroit que les deux aimants fussent, non pas égaux en force, mais dans une proportion telle que l'aimant supérieur excédât *tout juste* l'autre de la vertu nécessaire pour contrebalancer la pesanteur naturelle du cercueil.

(1) Voyez les Mœurs des Ottomans, Tom. V, pag. 183.





Habitante des montagnes où croît le Café. *Fille Arabe de Tehama.*

dans les autres mosquées de pareils ornemens.

La situation de Médine, dans une plaine toute couverte de palmiers, est des plus agréables. Mahomet y jeta les fondemens de la puissance de sa nation, l'an 622 de notre ère. Les califes, ses vicaires ou successeurs immédiats, demeurèrent Arabes. Les Ommiades s'établirent à Damas en Syrie, et les Abbassides régnèrent à Bagdad, vers l'année 763.

MOKA.

La ville de Moka est située entre deux pointes de terre, et si près de la mer, que, lorsque le vent de l'ouest souffle avec violence, ses murailles sont baignés par les flots.

Les maisons qui font face à la mer sont élevées, bâties en pierre, et blanchies en dehors comme en dedans.

Les vivres y sont abondans et à bon marché. On fait d'assez bon pain dans ce pays. En été, on y trouve toutes sortes de fruits, tels que raisins, pêches, abricots, coings, mangues, dattes, bananes, melons et pastèques.

Le sol, à la distance de trois lieues, n'offre que du sable; on n'y voit point d'autre arbre que le dattier, et la seule eau que l'on puisse se procurer est saumâtre. Ceux qui veulent boire de l'eau pure sont obligés de l'envoyer chercher avec un mulet et des outres de cuir à Musa, ou d'en acheter au marché des hommes qui font métier d'en apporter de ce pays. Elle revient à un sou les deux pintes,



Marchande de Pains à Dsjidda.

et les porteurs d'eau trouvent leur compte à l'altérer, en y mêlant de l'eau saumâtre. Il y a bien des puits dans la ville, mais l'eau qu'on en tire donne la dyssenterie aux étrangers.

Les faubourgs sont au sud ; ils sont très-spacieux, et contiennent autant d'habitans que la ville elle-même ; mais ce sont les plus pauvres qui y établissent leur demeure, ou ceux à qui il ne seroit pas permis d'avoir d'autre domicile. Il y a des quartiers séparés pour les juifs, pour les femmes prostituées, les esclaves abyssiniens, les maçons occupés à réparer les édifices publics, enfin pour les marins que l'on emploie à charger et à décharger les bateaux du chérif.

D'autres parties des faubourgs sont occupées par de pauvres arti-

sans et quelques jardiniers qui, à force de travail et d'engrais, sont parvenus à cultiver des salades, des pois et des patates douces.

On fait avec les cornes de rhinocéros apportées d'Abyssinie, des gobelets et des tabatières d'un travail élégant, et que l'on préfère à l'écaille de tortue. Les mahométans estiment singulièrement les gobelets de cette matière, et prétendent qu'ils peuvent indiquer la présence du poison dans un breuvage.

Les marchands abyssiniens racontent sur la merveilleuse propriété de ces gobelets de cornes de rhinocéros des histoires que le peuple écoute avec une extrême crédulité. Toute liqueur empoisonnée, disent-ils, y éprouve aussitôt une fermentation très-sensible, et fait découvrir le

crime avant qu'il ait pu être consommé. Les plus grands de ces vases se vendent de cinquante à soixante-douze francs. Ils ont dix pouces de diamètre sur onze de hauteur. La corne du rhinocéros n'a point au milieu cette substance spongieuse que l'on remarque dans les cornes des autres animaux : elle est entièrement solide. Les tourneurs de Moka sont fort adroits à la creuser.

La peau de rhinocéros sert encore à faire des boucliers impénétrables aux coups de sabre. Cette peau, qnand elle est mise en œuvre, est d'une couleur bigarrée, et prend presque le poli de l'écaille de tortue (1). Ces boucliers se vendent

---

(1) Voyez dans le tome I[er] la planche en regard de la page 66, fig. 1 et 2.

de soixante-douze à cent vingt francs la pièce, ils sont très recherchés en Arabie. Les personnes de distinction en font porter par leurs domestiques. Ceux-ci en voyageant attachent le bouclier à l'épaule gauche, et le laissent pendre derrière leur dos.

Les cheiks, ou personnages distingués de l'Yémen, ont un costume fort riche : il diffère peu du costume général des Turcs. Ils aiment à marcher la lance à la main, la ceinture garnie d'un poignard et d'un rosaire. Leur tunique brodée de fleurs annonce leurs rapports fréquens avec les Indes (1).

Le costume des habitans des mon-

---

(1) Voyez la planche ci-jointe.



Arabe de Distinction dans l'Yémen. *Banian de Moka.*

tagnes est fort pittoresque; ils emploient, comme les montagnards d'Ecosse, des étoffes à carreaux. Les femmes ont une robe qui ne descend pas plus bas que les genoux, une sorte de jupe qui ne va que jusqu'à mi-jambe, et les pieds absolument nus (1). Les filles arabes portent un voile épais et des colliers à plusieurs rangs.

BANIANS DE MOKA.

Presque tout le commerce étranger de Moka se fait par l'intermédiaire des banians. Il y a dans cette ville environ deux cents de ces courtiers. Ils ont un vêtement de calicot blanc d'une forme particulière, et qui descend jusqu'à mi-jambe; un bonnet rond et rouge, terminé par

(1) Voyez la planche, page 163.

une sorte de couronne, et des souliers rouges terminés en pointe. Quelquefois, comme dans l'estampe que nous offrons (1), le vêtement des banians se divise en deux parties : l'une, supérieure, se drape comme le manteau antique; la partie inférieure, serrée autour des reins, ressemble assez à la jupe de nos garçons boulangers. Presque toujours les banians roulent entre leurs doigts les grains d'un rosaire.

Tous ces banians sont du royaume de Guzarate, et principalement de Surate; ils n'ont point de femmes avec eux. Autrefois ils amenoient leurs femmes et leurs enfans; mais,

---

(1) Voyez plus haut la planche en regard de la page 169.

les mahométans ayant quelquefois abusé de leur puissance pour enlever leurs épouses, ils les ont renvoyées à Surate, d'où elles ne sortent plus. Tous les ans ils font un voyage à Surate. Quelques-uns sont amenés à Moka dans leur plus tendre enfance, retournent dans leur pays pour se marier, et reviennent ensuite à Moka, seulement pour quelques années. D'autres s'y établissent à demeure fixe.

Il en est qui laissent beaucoup de richesses à leurs familles, parce qu'ils sont très-intelligens dans le commerce, et même fort adroits, quoiqu'ils ne manquent point à la probité. Ils ont tant de douceur, et donnent si peu d'ombrage au gouvernement, qu'ils habitent un quar-

tier distinct de la ville, et ont la liberté d'exercer publiquement leur culte. Les processions et les cérémonies qu'ils font les jours de leurs fêtes solennelles, paroissent fort ridicules aux yeux des mahométans.

C'est le 2 mars que commence leur principale fête, qui dure trois jours. Le premier jour, ils promènent dans les rues la vache la plus belle et la plus grasse qu'ils aient pu se procurer; elle est parée de rubans et de toutes sortes d'ornemens sur les cornes et sur le cou. Les dévots qui l'accompagnent ont les habits, la figure et les mains teints d'ocre rouge. Le cortége, en jetant de grands cris et faisant des contorsions bizarres, se promène autour des murailles, et revient ensuite au lieu

d'où il étoit parti. On exécute le soir des danses et de la musique. Le principal instrument consiste en deux anneaux plats de cuivre, que l'on bat l'un contre l'autre.

Le second jour, on promène la même vache de la même manière; mais elle a des ornemens différens.

Le troisième jour, l'animal est couvert de rubans rouges; on lui teint la queue, les oreilles et le cou de la même couleur. Les grimaces et les vociférations des banians sont plus fortes que les jours précédens, et ils ont une mine effroyable. Ils mettent exprès leurs habits les plus vieux, les plus déguenillés, et les brûlent quand la procession est finie. Ensuite ils se purifient, et régalent avec du café, des gâteaux et des confi-

tures les étrangers qu'ils ont invités à leur fête; mais ceux ci ont coutume de leur donner en retour quelques piastres qui servent à payer la dépense.

Les banians ne tuent aucun animal, et ne mangent rien qui ait eu vie; ils se nourrissent de légumes, de fruits, de grains, d'huile, de lait et de beurre. Ils se gardent bien de manger de fromage, parce qu'il s'y engendre souvent des vers, et que ce seroit un grand péché de détruire de quelque manière que ce soit, des créatures vivantes. Ils sont si attentifs à cet égard, qu'ils n'oseroient boire de l'eau qui a séjourné dans une jarre, ne fût-ce que quelques heures, sans la passer à travers un linge; s'ils y découvrent quelque in-

secte aquatique, ils le déposent dans un bassin rempli d'eau, qu'ils vont ensuite vider dans quelque étang voisin.

Sont-ils tourmentés par des puces, ou surprennent-ils sur leurs habits quelques-uns de ces incommodes insectes, ils ne leur ôtent point la vie, mais les saisissent légèrement entre leurs doigts, et les mettent à terre.

De tous les êtres vivans, la vache est celui auquel ils donnent la préférence, et ce n'est pas sans justice. C'est de la vache en effet qu'ils tirent leurs principaux alimens, le lait et le beurre. Ils portent leur reconnoissance envers ces animaux jusqu'à l'adoration ; il n'y a guère de famille qui ne possède au moins une vache, et ne la nourrisse avec libéralité.

« On nous avoit assurés, dit M. Parsons, qu'il y avoit beaucoup de gibier volatile à une lieue de Moka. Je fis avec quatre de mes compatriotes la partie d'y aller chasser, et nous prîmes notre courtier banian, surnommé Georges.

» Nous partîmes de grand matin, et arrivâmes dans un taillis où nos guides nous annonçoient que nous trouverions du gibier en abondance. Nous y passâmes environ trois heures sans découvrir un seul oiseau, et nous nous mîmes fort en colère contre nos guides arabes. Ceux-ci paroissoient fort surpris, et disoient qu'ils n'avoient jamais éprouvé une déconvenue pareille.

» En revenant à la maison, nous trouvâmes l'honnête Georges qui

nous demanda si nous avions fait bonne chasse. Sur notre réponse il leva les mains au ciel, et remercia Dieu avec emphase. Quelques jours après nos deux guides vinrent me proposer une autre partie. Je répondis que notre premier essai n'avoit pas été assez heureux pour en entreprendre un nouveau. Ils assurèrent que, pourvu que nous eussions la précaution de partir le lendemain sans rien dire à personne, notre attente ne seroit point déçue.

» Ils ajoutèrent en souriant qu'ils nous apprendroient pourquoi nous avions si mal réussi le premier jour. Nous y consentîmes. Le lendemain, au moment de notre départ, nos guides nous dirent que l'autre fois Georges et ses amis banians avoient

payé deux de leurs amis qui s'étoient rendus dans le bois deux heures avant le jour, et y avoient tiré des coups de fusil sans plomb, afin d'éloigner tout le gibier. Nous revînmes avec une si grande quantité de perdrix qu'elle auroit suffi pour nourrir quatre ou cinq hommes pendant trois jours. Georges et ses amis furent extrêmement affligés de notre succès. »

Il y a beaucoup plus de sûreté à vendre des marchandises à crédit à des banians qu'à des Turcs ou à des Arabes. En effet, si un banian vient à faire banqueroute, ceux de sa religion se cotisent pour rembourser les créanciers, et lui épargner les peines rigoureuses que l'on a coutume d'infliger aux faillis. Les Arabes

et les Turcs sont loin d'exercer une pareille charité. Tout marchand qui ne paie point au terme fixé les objets dont il a fait l'acquisition est aussitôt dénoncé au gouverneur. Celui-ci fait comparoître devant lui l'accusé, et l'interroge. S'il est constaté qu'il a en effet acheté des marchandises, et qu'il ne veut ou ne peut pas les payer, le délinquant est condamné à être exposé trois jours de suite au soleil, tête nue, depuis le matin jusqu'au soir, à moins que dans l'intervalle il n'ait payé ses dettes. Il est rare d'ailleurs que le malheureux débiteur puisse résister long-temps à une pareille épreuve, et la plupart périssent avant les trois jours, dans d'horribles souffrances. Le moins qu'il leur arrive c'est d'être saisis,

d'une fièvre inflammatoire presque incurable. La maladie se ralentit pendant la saison froide de l'année; mais bientôt ses accès se renouvellent, et conduisent le misérable au tombeau.

ARABES DE L'YEMEN.

Le pays que les géographes appellent le royaume d'Yémen, tire cette dénomination d'un mot qui signifie pays de la droite. Les naturels le nomment aussi Senna; il est borné au nord par une rivière qui le sépare du territoire de la Mecque et de la ville de Djeddah, qui en est le port; au sud il s'étend jusqu'au détroit de Babel-Mandel.

La principale denrée de ce pays est le café; les étrangers ne l'obtiennent

qu'avec de l'argent comptant, et en donnant en retour des piastres espagnoles, des thaler d'Allemagne, ou des sequins de Venise.

Les marchandises importées sont le tabac et le riz de Surate ; le poivre, le gingembre, le cardamome, la noix d'arèque, le bétel, les bois de construction, les clous de girofle, la muscade et la canelle que l'on tire du Malabar ; le riz, le salpêtre, les toiles, la porcelaine, les soieries, le benjoin, le camphre, le bois d'aloès et l'opium qui viennent du Bengale. On tire en outre de Mascate des drogues médicinales, des soieries, des tapis de Perse, et des perles. Tous ces objets se paient aussi en piastres espagnoles.

Les piastres de Moka sont une

monnaie de compte et purement imaginaire, à laquelle on suppose une valeur de vingt et demi pour cent moindre qu'à la piastre espagnole. Il n'y a point dans le pays de monnaie d'or, d'argent, ni de cuivre, mais une monnaie de fer argenté, et que l'on appelle kamatrh. Le tarif en est sujet à beaucoup de variations; il en faut tantôt quarante-huit, tantôt quarante-six pour une piastre: sa valeur intrinsèque est à peine de deux liards.

Toutes les marchandises paient un droit de douane de cinq à dix pour cent. La presque totalité du café se porte de Moka à Djeddah, sur des navires appartenant à l'une où à l'autre ville. Les habitans de la Mecque en retiennent une partie

pour leur consommation : le reste est transporté à Suez, et de là en Europe. Les vaisseaux de Suez ont le privilége exclusif de ce négoce. Aucun bâtiment de Moka, de Mascate ou des Indes, ne peut, sous peine de confiscation, entrer dans un port de la mer Rouge au-delà de Djeddah.

Moka fait un commerce considérable, et est très-riche, bien que la balance de son commerce avec les Indes soit à son préjudice. Cette perte est amplement récompensée par les sommes énormes qui se paient en argent comptant pour le café. L'exportation de cette denrée s'élève par année à cinq millions cent mille piastres, environ trente millions de francs, sans compter un quinzième de cette somme pour droits de douane

et pour le fret des bâtimens ; il faut y ajouter encore le prix d'une grande quantité de drogues et autres objets d'exportation.

« Les revenus du souverain de l'Yémen, dit M. Parsons, surpassent de beaucoup ses dépenses. Son trésor est plus riche que celui du souverain de Mascate, obligé d'entretenir une marine considérable pour la protection de son commerce. Moka, au contraire, n'ayant point dans son voisinage de puissance maritime, se livre paisiblement à son négoce sans avoir besoin d'équiper un seul vaisseau de guerre. L'Yémen n'est pas moins éloigné, du côté de la terre, de tous voisins jaloux, en sorte que ce pays mérite justement le nom d'Arabie-Heureuse. »

Cet état de choses est changé depuis les incursions des Ouahabites.

Les habitans de l'Yémen ont à l'égard de leurs médecins un usage tout particulier. Ils ne les paient qu'après la guérison du malade. Si celui-ci meurt, le médecin ne reçoit aucune rétribution, soit pour ses visites, soit pour les médicamens. C'est presque le contraire en Europe. Nos docteurs n'ont une action *privilégiée*, que pour le paiement des frais de la dernière maladie; et il faut avouer que notre méthode est plus humaine : il n'est pas impossible que dans l'incertitude du succès les Esculapes de l'Yémen refusent leurs soins, et surtout leurs drogues médicinales à des malades que leurs secours auroient pu sauver.

ARMÉNIENNES.

On a donné dans les mœurs des Ottomans une notice très-bien faite sur les Arméniens, si répandus dans toutes les possessions du Grand-Seigneur, et qui y font concurremment avec les juifs les fonctions de courtiers. La planche qui accompagne cette description de M. Castellan, donne une idée fort exacte de leur costume. Il est simple et peu recherché.

Nous offrons ici l'habillement des Arméniennes. Celle qui est assise, et tient une longue pipe à la main, est une femme de distinction. Sa coiffure est maintenue par un mouchoir précieux qui s'attache sous le



Dame Arménienne. *Femmes des Montagnes de l'Arménie.*

menton. Les deux autres femmes qui se tiennent debout devant elles, sont des montagnardes; elle portent un voile disposé à peu près comme la guimpe de nos religieuses, et qui laisse voir presque tout le visage.

Les Arméniens ont adopté sur la procession du Saint-Esprit et sur l'Incarnation la doctrine des Euthychéens; mais du reste ils professent le christianisme comme les fidèles du quatrième siècle. Quand ils célèbrent l'Eucharistie, le prêtre et le peuple communient également sous les deux espèces : les enfans mêmes ne sont pas éloignés de la sainte table.

La plupart des Arméniens, soit laïques, soit gens d'église, se coupent les cheveux en couronne sur le som-

met de la tête, en mémoire de la couronne d'épines de Jésus-Christ.

Le mariage est permis à leurs prêtres qu'ils nomment *barouther*, c'est-à-dire, docteurs.

Les Arméniens, fort attachés aux pratiques extérieures de leur culte, sont cependant d'une grande ignorance. Les dogmes et l'explication des mystères sont pour eux de peu d'importance; ils répètent machinalement toute leur vie ce qu'on leur a appris à faire dans leur enfance. Ils disent fréquemment dans leurs prières le mot *Christous*, font régulièrement les signes de croix prescrits, observent les jeûnes qui sont longs et rigoureux, et croient que la religion n'exige pas d'eux autre chose.

Pendant leurs jeûnes, ils ne font qu'un seul repas par jour, comme les Turcs, après le coucher du soleil. Ils s'abstiennent alors rigoureusement de chair, de poissons, d'œufs, de beurre, de lait et de fromage. Ils devroient aussi dans le même temps ne point boire de vin; mais l'observation exacte de ce précepte seroit trop pénible, pour ne pas dire impossible, et les ecclésiastiques eux-mêmes se permettent quelquefois de boire un peu de vin.

Les jours d'abstinence comprennent chez eux presque la moitié de l'année, sans parler de trois carêmes de simple dévotion, de cinquante jours chacun, et dont l'obligation n'est pas indispensable. Ces jeûnes sont : le premier, de Pâques à la Pentecôte;

le second, de la Trinité à la Transfiguration ; le troisième, du vingtième dimanche de la Trinité à Noël.

Les Arméniens visitent habituellement Djeddah, Moka, Suez et les villes maritimes de l'Egypte ; ils y font surtout un grand commerce de draps.

RETOUR

DE LA CARAVANE DE LA MECQUE.

Après avoir parcouru avec la caravane de la Mecque des contrées un peu éloignées de celles qui font spécialement l'objet de cet ouvrage, qu'il nous soit permis de retourner en Egypte avec cette foule de marchands avides et de pieux voyageurs.

En approchant du Caire, l'émir-

hadji expédie des courriers au gouvernement de cette ville.

Des puits entretenus à grands frais, de distance en distance, fournissent l'eau qui sert à désaltérer la caravane. Le sultan Soliman assigna des fonds pour nettoyer ces puits, de même que les bassins qui reçoivent l'eau qu'on en tire. Sa libéralité pourvut également à l'achat de la paille dont on nourrit les bœufs employés à la faire monter. Les sakaïns, ou porteurs d'eau employés par l'émir-hadji, précèdent la caravane pour remplir les bassins, et dresser une tente à l'abri de laquelle ils distribuent l'eau aux pélerins.

On fait régulièrement les prières aux heures marquées ; et pendant la nuit, on fait bonne garde pour pré-

venir le pillage des Bédouins. Lorsque ceux-ci ne sont pas assez forts pour attaquer ouvertement, ils s'approchent furtivement des chameaux richement chargés, et volent, même quand ils sont en pleine marche, les objets les plus précieux. En effet, la charge des chameaux est disposée de telle façon que les marchandises sont d'un côté, et les vivres de l'autre. Tandis que le conducteur du chameau s'abandonne la nuit à la fatigue et au sommeil, deux ou trois Arabes, se glissant au milieu des ténèbres, ouvrent les ballots de marchandises, et les enlèvent fort adroitement pièce par pièce; pendant ce temps-là, leurs camarades soutiennent le panier aux provisions pour les empêcher de tomber, et d'éveiller

les voyageurs par le bruit. Cependant, à peine ont-ils satisfait leur rapacité, qu'ils abandonnent le tout, et prennent la fuite. Le chameau, épouvanté de la chute soudaine de son maître et du reste de sa charge, fait des mouvemens brusques, et donne, mais trop tard, l'alarme à toute la caravane.

On se persuadera peut-être difficilement que les Arabes qui se disent mahométans, mettent par leurs dépradations obstacle au pélerinage de la Mecque, à cette œuvre sainte, tellement indispensable dans leur croyance, que tout musulman qui mourroit sans l'avoir accomplie en personne ou par un substitut, ne seroit pas mieux traité vis-à-vis de Dieu que les juifs ou les chré-

tiens. Les Arabes se sont fait à ce sujet un cas de conscience fort bizarre. Ils regardent comme un grand péché d'attaquer les caravanes qui se rendent à la Mecque; mais ils n'ont pas le même scrupule à l'égard des caravanes qui en reviennent. Les pélerins qui en font partie sont en etat de grâce; ce n'est plus qu'un brigandage ordinaire, et l'on ne sauroit les accuser d'avoir par un sacrilége empêché l'accomplissement des préceptes du Koran.

Quelques beys égyptiens se sont opiniâtrément refusés à payer aux Arabes les tributs qu'ils exigent pour laisser passer librement les caravanes, et se sont vaillamment défendus. Hussein-bey-Kechkeéh est celui qui s'est le plus distingué par

sa fermeté, et jamais les Bédouins ne sont parvenus à lui enlever un seul chameau. Il avoit à la vérité imaginé une excellente méthode pour encourager sa troupe. Il lui promettoit une somme égale au tribut demandé par les Arabes, si l'on parvenoit à les battre.

Sous Mourad et Ibrahim-Bey, la caravane de la Mecque a été deux fois entièrement pillée. On a prétendu que les deux beys avoient excité eux-mêmes les Arabes à commettre ce brigandage, afin d'occasionner la disgrâce du conducteur de la caravane, leur ennemi personnel.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

NOTES

DU TOME IV.

Page 1. Les Turcs suivant le système lunaire, leur Baïram ou leurs Pâques, et par conséquent le Ramadan, parcourent successivement tous les mois de l'année.

Ramadan ou *Rahmadân* est le nom même d'un des mois.

Les coptes, dans leur calendrier, commencent l'année à l'équinoxe d'automne. Ce calendrier leur est fort commode pour la tenue de leurs comptes; car nous avons dit qu'ils exerçoient pour la plupart, dans ce pays, les charges d'intendans et de régisseurs. C'est en effet après la retraite des eaux du Nil, et lorsque les terres ont déjà subi une préparation, que commence véritablement l'année égyptienne. B.

Pag. 3. L'usage du tabac lui-même est prohibé (pendant le Ramadan).

Suivant quelques austères musulmans, c'est violer l'esprit de leur loi que de fumer du tabac, en quelque temps de l'année que ce puisse être; mais il en est fort peu qui portent la rigidité des principes à ce point. Au contraire, il n'y a guère, soit parmi les schiites, soit parmi les sunnites, d'hommes ou de femmes pour qui la pipe ne soit un délassement indispensable.

B.

Pag. 5. Après avoir foulé le raisin pendant une heure.

Un bas-relief des grottes d'Eleithias jette un grand jour sur la manière dont les anciens habitans de l'Egypte faisoient le vin. Ils employoient, à ce qu'il paroît, le procédé en usage pour la confection du vin blanc. Le raisin étoit foulé, et l'on en

exprimoit le vin avant qu'il eût fermenté sur les rafles. B.

Pag. 8. Huit à neuf cents rottles.

Le rottle est une mesure d'environ quatre-vingt-onze livres. J.-J. M.

Pag. 59. Mais dès que le cheik ou vieillard a ouvert la bouche.

Le mot arabe *cheik* signifioit *vieillard* dans l'origine, comme en grec *presbus*, en latin *senator*, en italien *signor*, et en français *monseigneur*, expriment des distinctions qui furent d'abord fondées sur l'âge. Il y a en Egypte et en Arabie de jeunes cheiks, comme on voit en Europe de jeunes prêtres et de jeunes seigneurs. Je n'ignore pas que quelques personnes font venir l'étymologie de *seigneur*, et même de *monsieur*, du haut allemand *siegor* ou *sieger*, vainqueur.

Chaque village égyptien a son cheik, chargé de l'inspection des terres et des fellahs. Le premier des cheiks d'un arron-

dissement a le titre de *cheik-el-mechaykh*, c'est-à-dire *cheik des cheiks*. B.

Pag. 67. Ce sont elles aussi qui épurent l'eau du Nil, etc.

Les jarres de terre, représentées dans la planche en regard de la page 67, sont montées sur un châssis de bois, comme nos fontaines de grès. Tout autour règnent des espèces de godets ou capsules destinés à recevoir les bardaques ou *kouléhs*, ces vases de terre poreuse dont il a été déjà question dans cet ouvrage.

On voit dans les bas-reliefs de la haute Egypte, et surtout dans les tableaux qui représentent des scènes d'agriculture, des vases presque semblables pour désaltérer les moissonneurs. Les jarres sont portées sur des charpentes légères à quatre pieds; un homme, placé auprès avec un éventail, renouvelle continuellement l'air, afin de hâter l'évaporation.

Les amandes amères sont peut-être préférables aux filtres à charbon pour épurer

l'eau trouble. M. Marcel s'est quelquefois amusé à purifier l'eau de la Seine par le procédé égyptien, et l'a rendue d'une limpidité parfaite. En effet, l'huile des amandes s'attache aux parties alcalines et limoneuses de l'eau, pour en faire une espèce de savon insoluble qui se précipite.

B.

Pag. 134. Les agas des janissaires.

Agha, ou plutôt *aghah*, ainsi que les écrivains coptes ont toujours soin de l'orthographier, est le nom du commandant de chacun des sept *odjaks*, ou corps militaires en Egypte. Le corps des janissaires est le sixième dans l'ordre numérique, mais le premier, sans contredit, par sa force et sa puissance. J.-J. M.

Pag. 138. Tous les ans l'émir-hadji.

Emir-el-hadji, mot à mot, *le prince du pélerinage*, étoit le titre de la seconde dignité parmi les beys en Egypte. A l'arrivée

des Français, elle appartenoit à Mourad-Bey, comme ancien titulaire; mais les fonctions en furent exercées par Saleh-Bey. Il partit à la tête de la caravane de la Mecque, pour l'an 1213 de l'hégire, correspondant à 1798, et mourut en voyage. J.-J. M.

Pag. 145. La grande mosquée de la Mecque.

La sainte Kaaba passe parmi les mahométans pour être élevée sur le même lieu où se trouvoit jadis un temple bâti par Abraham.

Pag. 149. Ce jeune homme avoit été fait mahométan malgré lui.

Après M. Joseph Pitts, deux autres Européens ont pénétré dans le temple de la Mecque. L'un est ce voyageur espagnol qui est en ce moment à Paris, et y fait assez de bruit sous le nom de prince *Ali-Bey;* j'aurai occasion de parler de lui ailleurs. L'autre est un Allemand, M. de

Seetzen, qui s'est également soumis à l'épreuve de la circoncision. Les dessins que le prince Ali-Bey dit avoir faits du temple de la Mecque et de la mosquée d'Omar, dont nous parlerons plus loin (dans le tome VI), ne sont pas encore arrivés en France. B.

Pag. 159. Médine à peu de distance de la Mecque.

Mahomet ne tarda pas à éprouver la vérité de ce vieil adage, que *nul n'est prophète en son pays*. A peine eut-il commencé ses prédications, que l'on souleva contre lui les *koreychites;* il fut forcé de fuir de la Mecque son pays, et de se retirer à Médine. Le nom de ce lieu, *El-Medynah*, signifie la ville par excellence. Les dévots musulmans l'appellent *Medynet en-Naby*, la ville du Prophète.

La fuite de Mahomet est l'époque d'où les mahométans datent le commencement de leur ère. Le mot *hedjrah*, d'où nous

avons fait *hégire*, signifie *fuite*. Il vient de la racine *hajara*, « séparer, abandonner, » quitter sa patrie. » L'an 1[er] de l'hégire correspond en partie à l'an 622 et en partie à l'an 623 de l'ère chrétienne : l'époque précise du commencement de l'ère de l'hégire étant le vendredi 16 juillet de l'année 622.

On célèbre avec magnificence le *Mouled* ou anniversaire de la naissance du prophète. Les mosquées et les maisons s'illuminent pendant huit jours de suite. Au Caire, le cheik-el-bekry, chef des descendans d'Abou-Bekr, beau-père de Mahomet, reçoit alors une somme peu proportionnée aux dépenses qu'il est en usage de faire. Les musulmans, et surtout les santons, le visitent et prient avec lui Le café et les confitures qu'il donne à ses hôtes, les illuminations qui décorent le devant et les environs de sa demeure, lui coûtent plus de cent mille médins (plus de trois mille cinq cents francs.) J.-J. M.

Pag. 180. L'Yémen tire cette dénomination d'un mot qui signifie pays *de la droite.*

Telle est l'exacte signification d'*yamin* ou *yémen*. Ce mot signifie également *heureux*, *fortuné*, de même qu'en latin *sinister* offre à la fois l'idée d'un objet situé à *gauche* et d'un événement *sinistre* ou malheureux. Ainsi, de ce mot *yémen* peut être venue l'épithète d'Arabie-Heureuse. On verra, dans une note du tome VI, l'induction que tire M. de Volney des noms arabes de l'Arabie-Heureuse et de la Syrie.

Quelques personnes font venir du mot *yem*, léopard, l'étymologie de l'Yémen; mais une telle dérivation choqueroit le génie de la langue arabe. B.

Pag. 183. Le reste est transporté à Suez.

Cette petite ville n'a pas plus d'une demi-lieue de circuit. Son port reçoit les

bâtimens qui ne tirent pas plus de dix pieds d'eau.

Huit gros navires font le commerce de Suez à Djeddah. Quelquefois ils exécutent deux voyages dans une année, mais quelquefois un seul.

De Suez au grand Caire, s'étend un immense désert dans la direction ouest-nord-ouest. Sa longueur est de plus de trente lieues. A neuf lieues de Suez, est le village de Marah, près duquel se trouvent les fameuses sources de Moïse (1). C'est dans cet endroit, dit-on, que Moïse, après le passage de la mer Rouge, fit le miracle de changer l'eau salée en eau douce. Il faut observer que dans le voisinage de la mer Rouge, les bêtes de somme boivent volontiers l'eau saumâtre.

---

(1) Voyez le Précis historique, tome I, page 143 et suivantes.

FIN DES NOTES DU TOME IV.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME QUATRIÈME.

2560-318

